



5

3

0

2

LE QUARTIER SANTÉ-SAVOIR

SOMMAIRE	1
UNE VISION	2
L'émergence du Quartier Santé-Savoir	2
Un quartier Santé-Savoir	3
LE MILIEU D'INSERTION DU CHUM 2010	4
L'évolution historique du développement du secteur urbain d'insertion du CHUM 2010	4
1960-1980	4
1980-2004	5
L'évolution morphologique	6
La période 2004-2014 : La consolidation de la requalification du secteur Sud-Est du Centre de Montréal	7
Le positionnement urbain et économique du CHUM 2010 au cœur du Quartier Santé-Savoir	8
La caractérisation des îlots	9
Le potentiel de redéveloppement	10
LE PROJET DE CRÉATION DU QUARTIER SANTÉ-SAVOIR : UNE VISION D'AMÉNAGEMENT POUR L'AN 2035	11
La charte du Quartier Santé-Savoir	11
Les éléments structurants	12
Le concept d'aménagement du Quartier Santé-Savoir	13
Le plan image	14
Axonométries	
L'hôpital Saint-Luc du CHUM - 2004	15
CHUM 2010	16
Le Quartier Santé-Savoir	17
Photo montage	18
Les phases de réalisation	19
BIBLIOGRAPHIE	20

UNE VISION

L'émergence d'un « Quartier Santé-Savoir » à l'aube de l'an 2035 qui s'articule autour de l'implantation du CHUM 2010 au 1000 Saint-Denis et de ses missions de soins, d'enseignement, de recherche, d'évaluation des technologies et de promotion de la santé.

Une expérience urbaine novatrice par sa thématique « santé » qui contribuera à :

- ◆ Confirmer le cœur de Montréal comme étant un Pôle de Santé et de Savoir d'envergure par l'implantation du CHUM 2010.
- ◆ Redonner vie à un secteur déstructuré en y intégrant harmonieusement le complexe hospitalier, en tirant profit de la présence de fonctions et d'équipements complémentaires au CHUM et en créant un environnement urbain propice à soutenir la vocation du Quartier Santé-Savoir.

LE MILIEU D'INSERTION DU CHUM 2010

Le milieu d'insertion du CHUM 2010 se situe au cœur de Montréal, au carrefour de nombreux quartiers thématiques, cosmopolites et historiques tels que le Quartier Latin, le Quartier Chinois, Vieux-Montréal et le Quartier des spectacles. Riche de son passé et de la présence d'institutions reliées à la santé et au savoir, le milieu a toutefois subi les contrecoups des grands projets de rénovation urbaine entrepris entre les années 1960 et 1980. Ainsi, l'aménagement de l'autoroute Ville-Marie et l'implantation de grands complexes ont eu pour effet de modifier physiquement et socialement le milieu.

Depuis plusieurs années, le secteur retrouve une santé urbaine grâce à la réalisation de nombreux projets contribuant à la requalification du secteur. Plus récemment, la construction résidentielle, la volonté de recouvrir l'autoroute Ville-Marie et le projet de remise en valeur du Square Viger en sont des exemples. Dans ce contexte, l'implantation du CHUM 2010 au 1000, rue Saint-Denis vient confirmer la vocation de Santé et de Savoir du secteur, en compléter la consolidation déjà amorcée et redynamiser son milieu de vie.

SOMMAIRE

LE PROJET DE CRÉATION DU QUARTIER SANTÉ-SAVOIR

Le projet de structuration du Quartier Santé-Savoir vise un équilibre fonctionnel, social et environnemental qui saura répondre aux aspirations et attentes des utilisateurs, des visiteurs, des intervenants en santé, en recherche et en enseignement ainsi que des résidents dans un souci constant de promotion du bien-être des personnes.

La philosophie urbaine derrière la création du Quartier Santé-Savoir se traduit dans une « Charte du Quartier Santé-Savoir ». Cette charte définit les composantes essentielles qui permettront d'appuyer les missions du CHUM et refléter les objectifs sociaux et urbains du projet. Ces composantes sont la mixité, l'habitabilité, la perméabilité, la sécurité, le confort et bien-être, la convivialité, les services, la stabilité, l'art, les aires de repos et jardins, l'ensoleillement et l'environnement.

En s'appuyant sur cette Charte et en tenant compte des axes et équipements structurants présents sur ce territoire, le concept d'aménagement du Quartier Santé-Savoir s'articule autour de trois entités complémentaires :

- ◆ Un centre hospitalier universitaire (CHUM) de 250 000 m² avec une capacité d'expansion sur le site jusqu'à 328 000 m².
- ◆ Un campus urbain pouvant accueillir environ 350 000 m² de superficie de plancher, situé en grande partie au-dessus de l'autoroute Ville-Marie, qui s'articule le long d'une promenade verte et qui accueille des institutions de recherche et d'enseignement.
- ◆ Un quartier qui se distingue par son milieu de vie animé et multifonctionnel, sa grande accessibilité (automobile et transport en commun), son environnement ponctué de parcs et d'espaces verts, ainsi que son réseau piétonnier intégré et sécuritaire grâce à l'aménagement de passerelles, d'une promenade verte et à la conversion de la rue de la Gauchetière en un grand axe piétonnier.



L'ÉMERGENCE DU QUARTIER SANTÉ-SAVOIR

Le projet du CHUM 2010 cible le site actuel de l'hôpital Saint-Luc au 1000 Saint-Denis et les îlots adjacents pour implanter son nouvel hôpital universitaire de Montréal. La venue d'un projet urbain structurant de cette envergure au sein du Faubourg Saint-Laurent dans le secteur Sud-Est du Centre de Montréal constitue pour la communauté montréalaise, à la fois une opportunité exceptionnelle de consolidation urbaine et un défi de taille d'intégration harmonieuse au milieu environnant. Le pôle Santé-Savoir du CHUM intégrant les soins de santé, la recherche clinique et l'enseignement de la santé de l'Université de Montréal s'inscrit en complémentarité des autres centres de santé implantés sur le territoire montréalais.

Une opportunité exceptionnelle

La venue du CHUM 2010 constituera la pierre d'assise du « QUARTIER SANTÉ-SAVOIR », lequel est d'ailleurs en émergence depuis quelque trois décennies dans le secteur situé entre les rues René-Lévesque, Saint-Urbain, Saint-Hubert et Saint-Antoine. Le Quartier Santé-Savoir constitue également le carrefour urbain vers lequel se rencontrent les quartiers environnants (Quartier International, Quartier des spectacles, Quartier Latin, Quartier Centre Sud, Faubourg Québec et Vieux-Montréal). Il jouera, en quelque sorte, le rôle d'interface ou de transition fonctionnelle qui assurera la reconstruction harmonieuse du tissu urbain montréalais dans ce secteur.

Un défi d'intégration urbaine au milieu environnant

L'implantation harmonieuse dans le quartier d'un complexe hospitalier urbain de cette importance interpelle la communauté montréalaise à faire preuve de sensibilité et de créativité afin de relever le défi de la création d'un milieu de vie diversifié et convivial. Le Quartier Santé-Savoir se veut une expérience urbaine nouvelle poursuivant les missions du CHUM au sein de son milieu environnant en matière de soins, d'enseignement, de recherche, d'évaluation de la technologie et de promotion de la santé.

La complémentarité aux autres centres de santé montréalais

Le positionnement du CHUM au cœur de Montréal procure plusieurs avantages par rapport au réseau d'établissements déjà en place de santé et d'enseignement. D'une part, la mise en place d'un pôle de biotechnologie s'amorce par la proposition d'implantation du Biocentre sur le site de l'Hôtel-Dieu et par le partenariat avec les institutions universitaires de McGill, de l'Université de Montréal et de l'UQAM. D'autre part, le regroupement des hôpitaux affiliés à l'Université McGill sur le site Glen aura pour conséquence de positionner les deux CHU sur une ligne de transit en surface et en sous-terrain, facilitant les liens de communication entre ces deux entités.

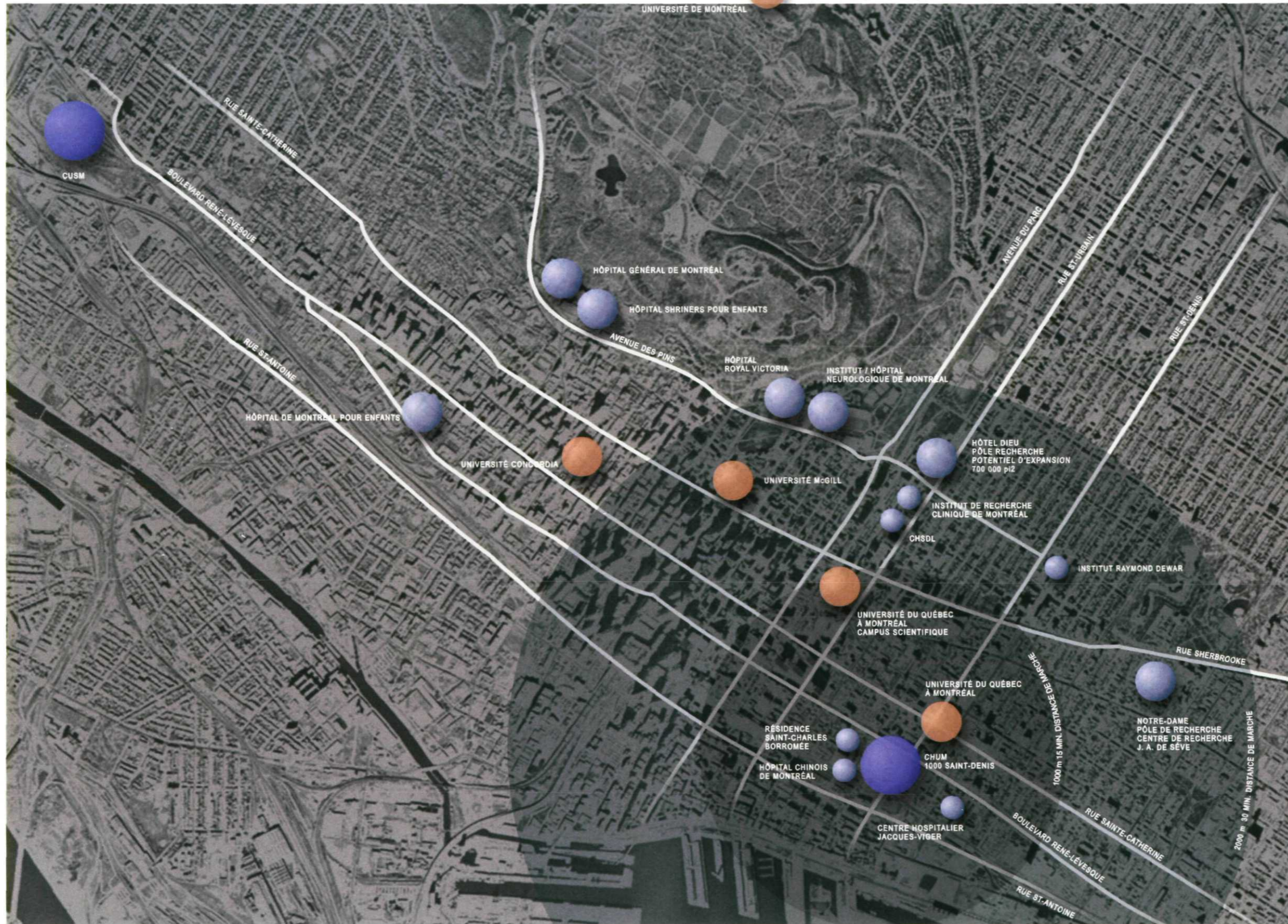
Quoique la production reliée aux brevets de laboratoires ait tendance, en raison du plus faible coût des terrains, à se localiser en périphérie des villes, d'autres entreprises et centres de recherches gravitent autour de la mission d'un CHU ont avantage à se situer à proximité. Dans le cas du CHUM, la proximité de l'Institut de recherche clinique de Montréal (IRCM), de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST) ou de l'Institut Raymond Dewar (IRD), pour n'en nommer que quelques-uns, vient consolider les fonctions structurantes reliées au développement de la connaissance en santé sur le territoire montréalais.

Soulignons à cet effet que les terrains disponibles à proximité du CHUM permettent l'aménagement d'un campus intégrant les fonctions de recherche et d'enseignement liées à sa vocation première de centre de soins dont, potentiellement, les facultés de médecine, de médecine dentaire et de sciences infirmières ainsi que l'école d'optométrie de l'Université de Montréal.

L'an 2035 verra donc se concrétiser la vision de la création du Quartier Santé-Savoir dont tout l'aménagement se structurera sur le thème de la santé.

L'ÉMERGENCE DU QUARTIER SANTÉ-SAVOIR

2035
LE QUARTIER SANTÉ-SAVOIR



GRUPE GAUTHIER BIANCAMANO BOLDUC

UN QUARTIER SANTÉ-SAVOIR

La vision 2035 du Quartier Santé-Savoir s'inspire d'un modèle de développement économique appliqué dans le contexte particulier du CHUM situé au cœur d'un quartier en transformation. Ce modèle vise l'intégration du CHUM 2010 et de ses composantes structurantes dans le quartier. Il permet également de saisir l'interaction entre les diverses fonctions d'un pôle Santé-Savoir et les composantes fonctionnelles complémentaires déjà en place dans le secteur.

Un modèle théorique de référence

Ce modèle est emprunté du Massachusetts Life-Sciences Cluster et s'applique de façon générale par analogie à l'ensemble des pôles Santé-Savoir développés en Amérique du Nord. Il comporte un ensemble d'industries formant le cœur du campus de santé, autour duquel gravite un ensemble de fonctions structurantes (voir figure).

Dans cette optique, un pôle Santé-Savoir se définit comme :

«une concentration géographique et intégrée d'entreprises, de fournisseurs spécialisés, de cabinets de services et d'institutions associées, lesquels coopèrent dans le domaine de la Santé et du Savoir»⁽¹⁾

Cette vision d'un pôle Santé-savoir est a priori économique. Les universités, les centres de recherche et la biotechnologie deviennent de plus en plus interdépendants et profitent de la dynamique de proximité. Également, les agences de financement jouent un rôle prédominant au sein du pôle; les entreprises de fournitures et d'équipements ainsi que les firmes de services contribuent à la santé économique du pôle.

Les activités structurantes d'un pôle Santé-Savoir

Le cœur du pôle Santé-Savoir comprend les activités de « core business » et regroupe les grands secteurs suivants:

- La biotechnologie
- La recherche fondamentale
- Les sources de financement
- Les fournisseurs spécialisés

Les fonctions structurantes gravitant autour des secteurs de pointe sont:

- Les institutions de santé
- Les institutions publiques
- Les institutions d'éducation
- Les cabinets de services oeuvrant dans la santé

Les fonctions structurantes déjà en place dans le secteur d'insertion

Un des facteurs important de cette analyse consiste à identifier l'intensité de la présence des industries, des entreprises et des institutions d'enseignement situées au cœur de Montréal, sachant que leur présence est a priori un facteur essentiel de contribution au développement de la recherche et de l'enseignement du CHUM. En effet, la présence de fonctions structurantes dans le secteur environnant amorce les bases de la mise en place progressive d'un futur Quartier Santé-Savoir.

Ainsi, nous retrouvons actuellement à proximité dans le secteur, entre autres, les fonctions structurantes suivantes gravitant autour du CHUM 2010 :

Des institutions de santé:

- L'hôpital Saint-Luc du CHUM
- Le centre hospitalier Jacques-Viger (CHSLD)
- La résidence Saint-Charles-Borromée (CHSLD)
- L'hôpital Chinois (CHSLD)
- Le CLSC des Faubourgs
- Des cliniques médicales et des pharmacies

Des institutions publiques:

- Le siège social d'Hydro-Québec
- L'hôtel de ville de Montréal
- Le Palais de Justice
- Le Palais des congrès
- Le Complexe Guy-Favreau
- Le Complexe Desjardins
- Les archives nationales du Québec

Des institutions d'éducation:

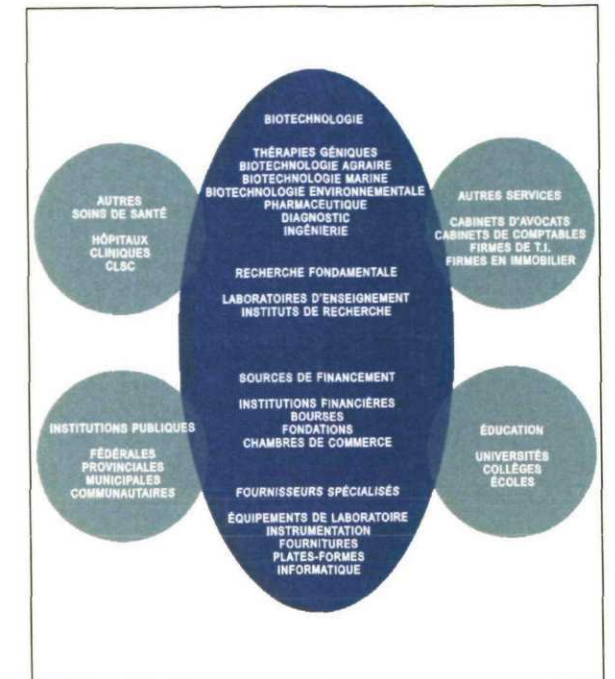
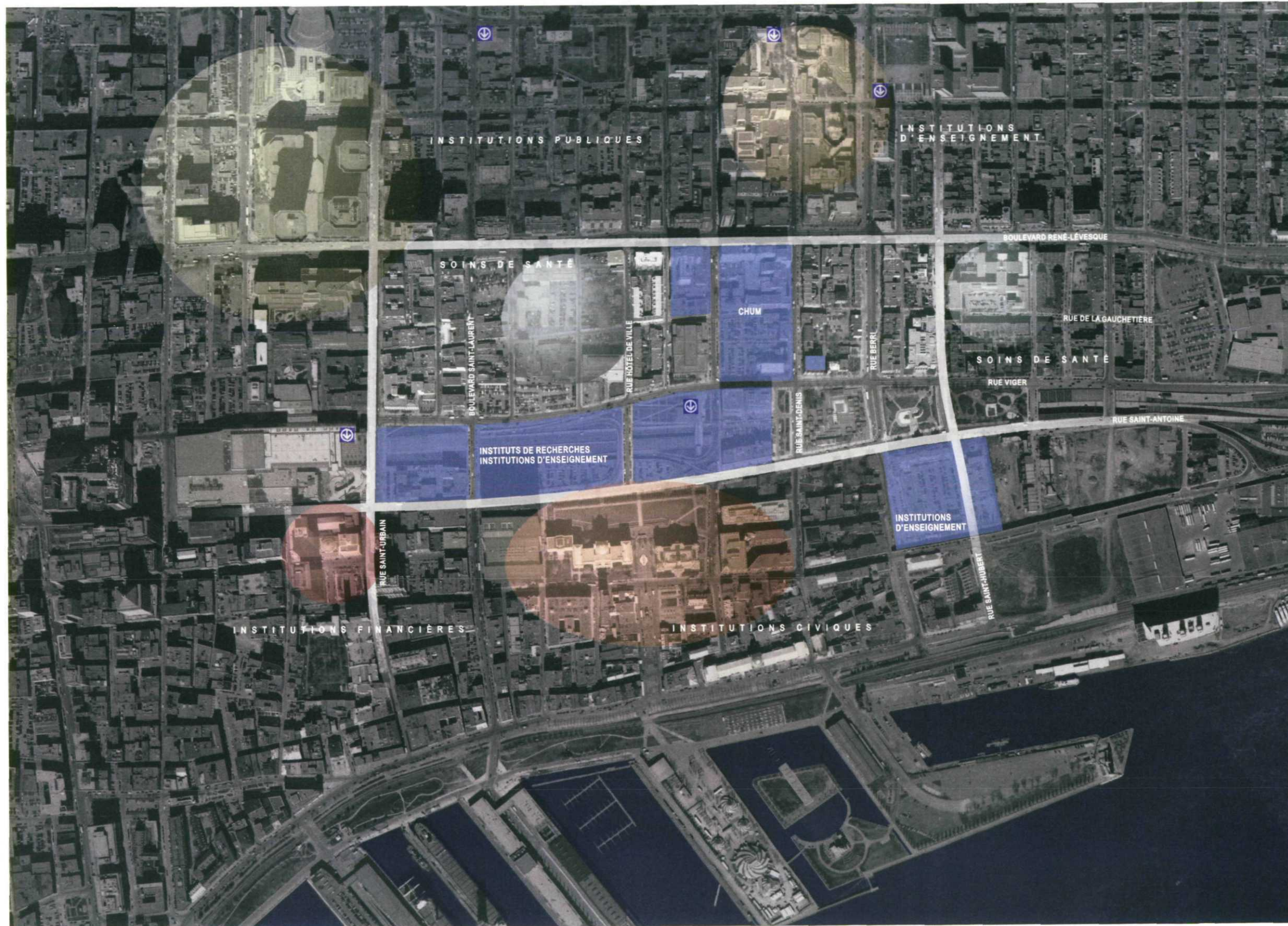
- L'UQAM
- Le CEGEP du Vieux-Montréal

Des cabinets de services:

- Plusieurs cabinets d'avocats et de comptables dans le Centre et dans le Vieux-Montréal
- Plusieurs entreprises de financement dans le Quartier International
- Plusieurs firmes de TI dans la Cité du Multimédia

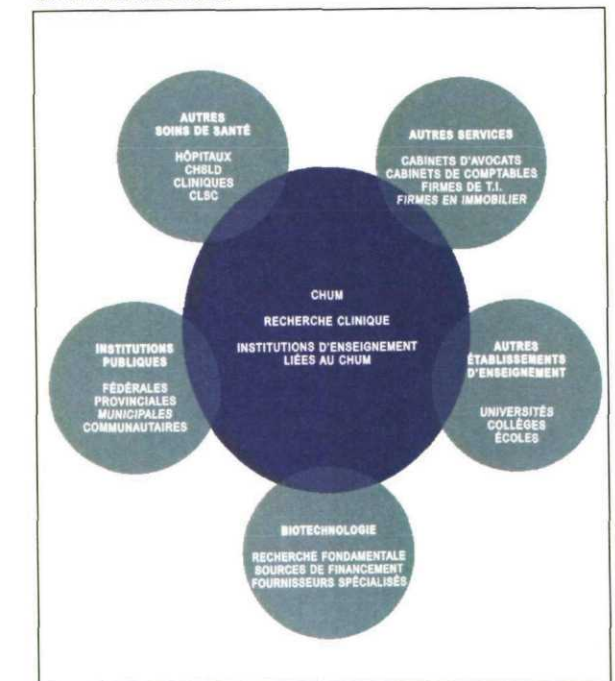
Le lieu d'implantation du CHUM 2010 au 1000 Saint-Denis prend ainsi tout son sens et son importance dans cette perspective élargie de pôle Santé-Savoir au cœur de Montréal et ce d'autant plus si l'on considère que le quartier a la capacité d'accueillir d'autres institutions reliées au CHUM dont, possiblement, les facultés de santé de l'Université de Montréal (médecine, médecine dentaire, sciences infirmières et optométrie).

⁽¹⁾ Massachusetts Biotechnology Council, MassBiotech 2010



MODÈLE THÉORIQUE:
MASSACHUSETTS LIFE-SCIENCE CLUSTER

QUARTIER SANTÉ-SAVOIR



LE MILIEU D'INSERTION DU CHUM 2010

Le milieu d'insertion du CHUM 2010 se situe au sein d'un des plus anciens développements urbains à s'établir en dehors de la ville fortifiée. Un secteur qui s'est développé vers le nord aux abords des axes historiques que constituent les rues Saint-Laurent et Saint-Denis pour devenir le Faubourg Saint-Laurent. Au XIXe siècle le Faubourg Saint-Laurent accueille la bourgeoisie francophone qui s'établit dans sa partie Est aux abords du Square Viger. Au début du XXe siècle l'École des Hautes Études Commerciales s'implante aux abords du Square Viger et accueille l'élite intellectuelle jusqu'à la fin des années 1960. À la même période l'hôpital Saint-Luc ouvre ses portes rue Saint-Denis à l'intérieur d'une résidence qui sera par la suite démolie pour faire place à l'actuel pavillon Saint-Luc. Ces quelques éléments témoignent du riche passé du milieu d'insertion en ce qui a trait à sa vocation institutionnelle d'enseignement et de santé.

Depuis les 40 dernières années, le milieu d'insertion du CHUM 2010 est en constante requalification. Les instances publiques poursuivent depuis 1960 le grand objectif de redynamiser la partie Est du Centre de Montréal. Le CHUM vient compléter ce grand projet urbain et permet d'en accélérer la réalisation.

L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR URBAIN D'INSERTION DU CHUM 2010

La transformation ou requalification des quartiers urbains s'échelonne historiquement sur une période variant de trente à quarante ans, comme en témoigne l'histoire du développement du secteur Sud-Est du Centre de Montréal. Trente ans c'est relativement court dans la structuration d'un quartier et le développement d'une ville. Nous proposons ci-après une lecture synthèse par périodes de vingt ans des grands projets urbains structurants du développement historique du secteur d'insertion du CHUM 2010 délimité par les rues Jeanne-Mance, Sainte-Catherine, Amherst et le fleuve Saint-Laurent.

Ce retour sur le passé permet de mieux comprendre la synergie historique et la dynamique urbaine dans lesquelles s'insère le CHUM 2010; elle permet également de mettre en perspective l'horizon 2035 du développement du « QUARTIER SANTÉ- SAVOIR ».

Période 1960 – 1980

Le secteur du Quartier Santé-Savoir a été témoin des grandes opérations de rénovation urbaine entreprises depuis les années 1950 dont la construction de l'hôpital Saint-Luc à la fin des années 1950.

Au cours de la première vague de requalification urbaine des années 1960-1980, le corridor Nord-Sud aux abords de la rue Saint-Urbain se développe par la construction de la **Place des Arts** et ensuite des **complexes Desjardins et Guy-Favreau** ainsi que le début des travaux du **Palais des Congrès**. À l'Est du secteur, suite à l'expropriation des habitations du quartier faubourg à m'lasse, se construit l'édifice de la **Société Radio Canada**.

Au Sud, on assiste à la construction du **Palais de Justice** et d'un **tronçon de l'autoroute Ville-Marie** tandis qu'au Nord se déploie le campus de l'**Université du Québec à Montréal**. La **première phase du métro** est alors complétée et les **rues Viger, Saint-Antoine et Saint-Urbain** subissent des travaux de reconfiguration et d'élargissement pour accommoder les différents projets et assurer la fluidité de la circulation. Au cours de cette période, l'**arrondissement historique du Vieux-Montréal** est créé afin de protéger la cité historique et le patrimoine qu'elle renferme.

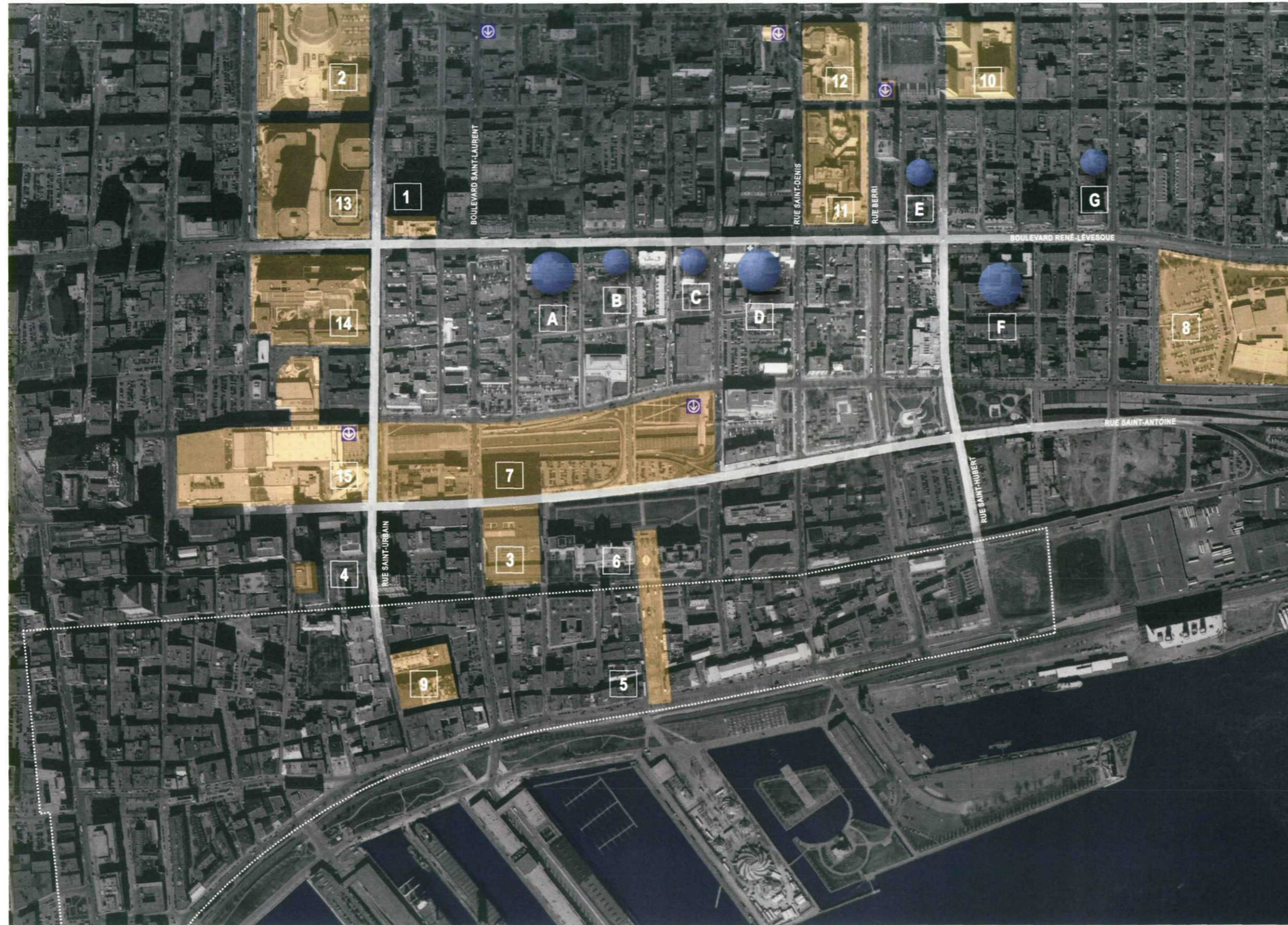
Ces opérations, de nature publique, ont considérablement transformé le paysage et la trame urbaine du secteur d'insertion et témoignent des efforts gouvernementaux consentis pour re-dynamiser l'Est de Montréal. Par contre, ces nouveaux projets ont créé des barrières physiques qui ont déstructuré et isolé le secteur des quartiers adjacents. Conséquemment le secteur subit un exode de sa population, un déplacement de ses activités commerciales et une multiplication de terrains vacants et d'aires de stationnement, espaces en attente de développement.

Période 1980 – 2004

Au cours de la seconde période de requalification urbaine des années 1980-2004, la vague d'investissements publics se poursuit avec la complétion du **Palais des Congrès** qui vient consolider le corridor Nord-Sud, la construction du **Centre de commerce mondial**, le **prolongement de l'autoroute Ville-Marie** vers la rue du Havre, le réaménagement du Square Viger et les travaux de **réaménagement du Vieux-Port**. L'**UQAM** amorce une **phase d'expansion** au cours des années 1990 qui se concrétise par la construction de nouveaux pavillons et de résidences universitaires au nord du boulevard René-Lévesque. En 1995, **les limites de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal sont révisées** pour y inclure la rue Saint-Jacques et le Vieux-Port. À la fin des années 1990, la **fonction résidentielle se développe** progressivement grâce à la reconversion d'immeubles et à la mise en valeur de terrains vacants. Ceci se produit dans le Vieux-Montréal avec **faubourg Québec** mais aussi par des projets ponctuels d'insertion à la trame existante. En 2000, débute la mise en œuvre du **Quartier international de Montréal (QIM)** qui soutient l'expansion du Centre des affaires vers l'Est et contribue à la revitalisation d'un secteur déstructuré par la présence de l'autoroute Ville-Marie. L'**agrandissement du Palais des Congrès**, la construction du **siège social de la Caisse de dépôt et placement du Québec** et l'aménagement de la **place Jean-Paul Riopelle** font partie de cet ensemble.

Cette période de développement se caractérise par le retour progressif de la fonction résidentielle au sein du secteur et par les efforts consentis pour le restructurer.

Le CHUM 2010 vient donc poursuivre cette dynamique urbaine de requalification du secteur Est du Centre de Montréal. Il en constituera d'ailleurs le principal moteur de développement des décennies à venir.



INTERVENTIONS

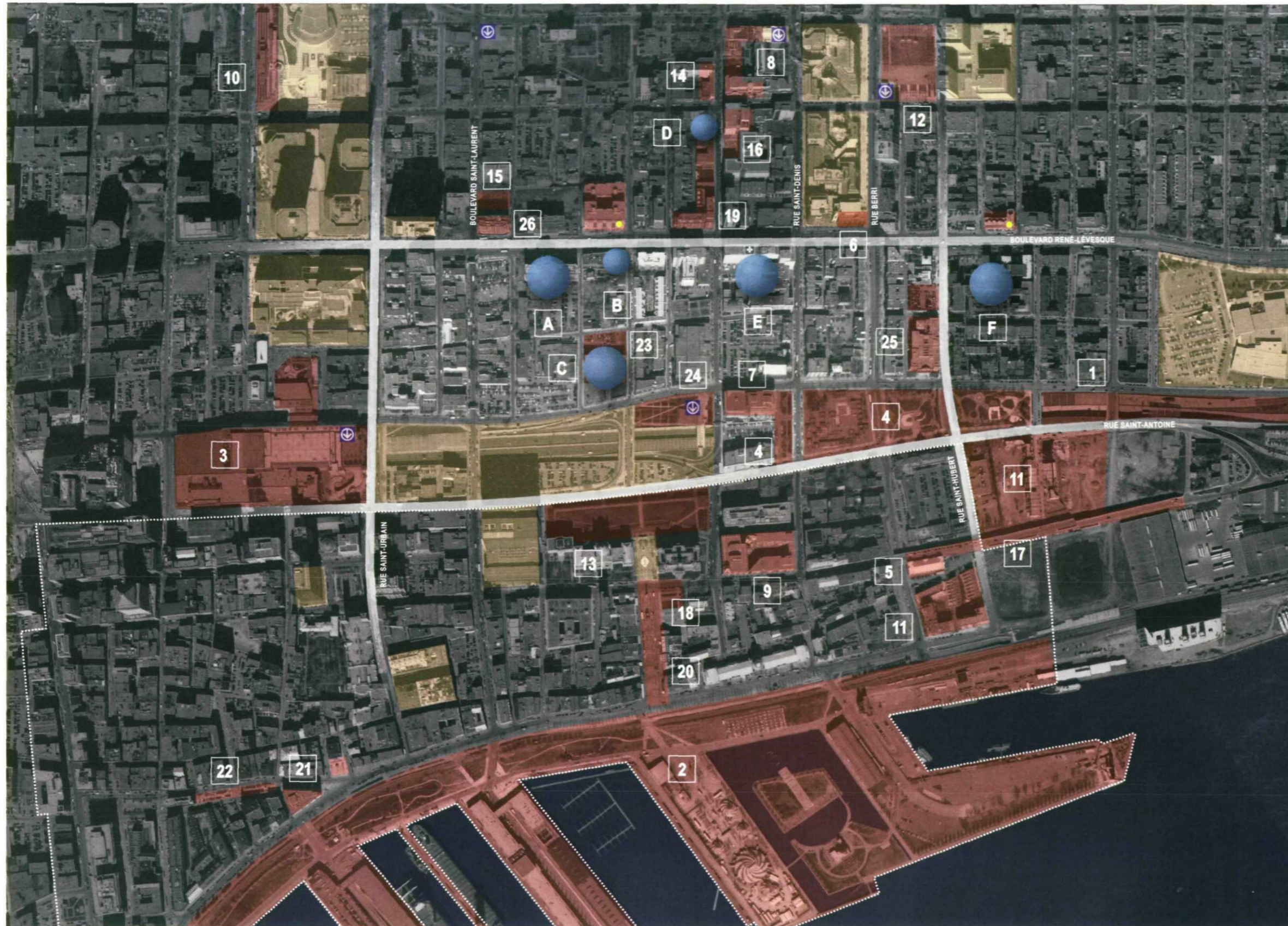
- 1 ÉDIFICE HYDRO-QUÉBEC
- 2 PLACE DES ARTS
- 3 PALAIS DE JUSTICE
- 4 TOUR PLACE D'ARMES
- 5 PLACE JACQUES-CARTIER
- 6 PLACE VAUQUELIN
- 7 AUTOROUTE VILLE-MARIE
- 8 RADIO-CANADA
- 9 COURS LE ROYER
- 10 PLACE DUPUIS
- 11 UQAM - PAVILLON HUBERT-AQUIN
- 12 UQAM - PAVILLON JUDITH-JASMIN
- 13 COMPLEXE DESJARDINS
- 14 COMPLEXE GUY-FAVREAU
- 15 DÉBUT DES TRAVAUX DU PALAIS DES CONGRÈS

ÉQUIPEMENTS

- A HÔPITAL SAINT-CHARLES-BORROMÉE
- B CLINIQUE DE RADIOLOGIE
- C ÉCOLE DES INFIRMIÈRES
- D HÔPITAL SAINT-LUC
- E HÔPITAL PRIVÉ (RÉSIDENCE SAINT-GEORGES)
- F HÔPITAL DE LA MISÉRICORDE
- G LABORATOIRE ET ENTREPÔT PHARMACEUTIQUE DE MONTRÉAL

- PROJETS RÉALISÉS ENTRE 1960-1980
- ÉQUIPEMENT RELIÉ À LA SANTÉ EXISTANT ENTRE 1960-1980
- LIMITE ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DU VIEUX-MONTRÉAL (1964)

L'ÉVOLUTION HISTORIQUE 1980 -2004



INTERVENTIONS

- 1 AUTOROUTE VILLE-MARIE
- 2 RÉAMÉNAGEMENT DU VIEUX-PORT
- 3 PALAIS DE CONGRÈS
- 4 RÉAMÉNAGEMENT DU SQUARE VIGER
- 5 RESTAURATION DE LA GARE DALHOUSIE
- 6 UQAM - PAVILLON THÉRÈSE-CASGRAIN
- 7 ÉDIFICE VIDÉOTRON
- 8 UQAM - PAVILLONS DES SCIENCES DE LA GESTION ET DE LA MUSIQUE, CENTRE PIERRE-PÉLADEAU
- 9 ÉDIFICE CHAUSSEGROS-DE-LÉRY
- 10 MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
- 11 FAUBOURG QUÉBEC
- 12 PLACE ÉMILIE-GAMELIN
- 13 RÉAMÉNAGEMENT DU CHAMP-DE-MARS
- 14 UQAM - PAVILLON DE DESIGN
- 15 PLACE DE LA PAIX
- 16 UQAM - PAVILLON J.-A.-DE SÈVE
- 17 VIADUC NOTRE-DAME
- 18 PLACE DE LA DAUVERSIÈRE
- 19 UQAM - CENTRE SPORTIF ET RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES
- 20 PLACE JACQUES-CARTIER (RUE PIÉTONNE)
- 21 MUSÉE POINT-À-CALLIÈRE
- 22 PLACE D'YOUVILLE
- 23 HÔPITAL CHINOIS
- 24 RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS DU MÉTRO CHAMPS-DE-MARS
- 25 RÉNOVATION DES ARCHIVES NATIONALES
- 26 RÉSIDENCE DU PRÊT D'HONNEUR
- ÉDIFICES RÉSIDENTIELS

ÉQUIPEMENTS

- A RÉSIDENCE SAINT-CHARLES-BORROMÉE
- B CENTRE DE SANTÉ MENTALE COMMUNAUTAIRE
- C HÔPITAL CHINOIS
- D CLSC DES FAUBOURG (POINT DE SERVICE)
- E HÔPITAL SAINT-LUC DU CHUM
- F CENTRE HOSPITALIER JACQUES-VIGER

- 1960 -1980
- 1980 - 2004

- ÉQUIPEMENT RELIÉ À LA SANTÉ (2004)
- LIMITE ARRONDISSEMENT HISTORIQUE DU VIEUX-MONTRÉAL

L'ÉVOLUTION MORPHOLOGIQUE

La lecture de l'évolution morphologique fait ressortir les grandes modifications apportées au tissu urbain depuis 40 ans : échancrure de l'autoroute, construction de méga îlots plus denses et en hauteur ainsi que l'insertion résidentielle sur des parties d'îlots.

1964 - Rénovation urbaine qui s'amorce

- La trame des îlots est majoritairement bâtie
- Le tissu urbain est continu
- Les méga-îlots n'ont pas encore fait leur apparition
- Le nouveau tracé de la rue Vitré (Viger) se prépare entre les rues Hôtel-de-Ville et Saint-Denis

1964 - 1984 - Déstructuration

- Le tissu urbain se dégrade entre rues Saint-Antoine et Viger en raison de la construction de l'autoroute Ville-Marie avec pour résultat :
 - L'érosion du milieu bâti au profit de terrains vagues
 - Le dépérissement du Square Viger.
 - La création d'une zone de no man's land, une échancrure dans le tissu urbain, qui fait désormais partie du paysage et crée une frontière et une discontinuité entre la Ville et son noyau historique.
- Le tissu connaît ailleurs une reconstruction partielle pour faire place aux méga-îlots :
 - Place-des-Arts
 - Palais des Congrès
 - Complexe Desjardins et Guy-Favreau
 - Palais de Justice

1984-2004 - Reconstruction et densification

- La fragmentation du tissu s'est poursuivie depuis 20 ans, non sans avoir un impact sur le tissu bâti : destruction d'immeubles, multiplication d'espaces vacants transformés en stationnements, etc.
- Le tissu ne connaît pas de transformations majeures.
- Des projets tels Faubourg Québec, l'édifice Chaussegros-de-Léry et l'édifice Vidéotron contribuent à redonner à la trame urbaine une certaine cohérence, à densifier le tissu bâti et à restructurer le trou béant de l'autoroute Ville-Marie.

LA PÉRIODE 2004-2014 : LA CONSOLIDATION DE LA REQUALIFICATION URBAINE DU SECTEUR SUD-EST DU CENTRE DE MONTRÉAL

Le retissage du secteur

Outre le CHUM 2010, plusieurs projets structurants et complémentaires qui contribueront à la requalification urbaine du secteur sont en cours de réalisation ou de planification pour la période 2004-2014. **Le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie** entre les rues Saint-Urbain et Sanguinet rétablira la continuité de la trame urbaine du secteur et permettra de profiter de ce nouvel espace stratégiquement localisé à des fins de mise en valeur immobilière; **le réaménagement du Square Viger** permettra de mieux intégrer cet espace à son environnement et d'en faire un lieu convivial; **la requalification de la rue Berri** en un grand boulevard entre les rues Roy et de la Commune, dont la reconfiguration de la piste cyclable accroîtra la sécurité de ses usagers, établira un second corridor Nord-Sud structurant et reliera les différents quartiers du secteur; **la mise en valeur du Quartier des spectacles** accroîtra l'animation urbaine; enfin, **le projet d'aménagement d'un tram-ay reliant le Havre de Montréal au Centre-Ville** desservira les principaux points d'intérêt du secteur.

Le renouveau résidentiel

Le secteur est également témoin de **nombreux projets résidentiels** qui, s'ils se concrétisent tous, ajouteront **plus de 1900 nouvelles unités d'habitation**. Ces projets gravitent autour du Quartier Santé-Savoir et offrent une mixité de typologie résidentielle, de la maison de ville aux unités multi-logements en copropriété ou en location ainsi que du logement social. C'est ainsi que se poursuit le projet de Faubourg Québec, le projet locatif Aquilini sur la rue Charlotte au nord du boulevard René-Lévesque, le redéveloppement des terrains de stationnement de la société Radio-Canada ainsi que la conversion d'un entrepôt frigorifique du Vieux-Port.

L'amorce de nouveaux grands projets structurants

En périphérie immédiate, la construction de la **Grande Bibliothèque du Québec** sur la rue Berri, le projet de la **Cité universitaire internationale**, qui pourrait s'implanter aux abords la Grande Bibliothèque, et le **Campus «le cœur des sciences»** de l'UQAM, à l'intérieur du quadrilatère formé des rues Saint-Urbain, Président-Kennedy, Jeanne-Mance et Sherbrooke, viendront confirmer la vocation institutionnelle du secteur.

LA PERIODE 2004 - 2014:
LA CONSOLIDATION DE LA REQUALIFICATION URBAINE

2035
LE QUARTIER SANTÉ-SAVOIR



LE POSITIONNEMENT URBAIN ET ÉCONOMIQUE DU CHUM 2010 AU COEUR DU QUARTIER SANTÉ-SAVOIR

Un moteur de développement urbain et économique vers 2035

Le CHUM 2010 et les institutions reliées à la santé s'insèrent donc dans un milieu urbain en pleine effervescence dont le dynamisme axé principalement sur une vocation institutionnelle est amorcée depuis plus de 30 ans. Ils s'inscrivent donc en conformité avec cette tendance et constituent un apport structurant majeur. Ils constitueront aussi le moteur du développement urbain et économique du secteur Est du Centre de Montréal.

Un carrefour urbain

L'émergence du Quartier Santé-Savoir au cœur de Montréal, délimité par les rues Saint-Urbain à l'Ouest, Saint-Antoine au Sud, Saint-Hubert à l'Est et René-Lévesque au Nord, sera l'occasion de créer un carrefour urbain favorisant l'intégration harmonieuse des quartiers thématiques périphériques dans le prolongement de l'activité et du développement de l'Est de Montréal et tout particulièrement du pôle Est du centre-ville.

En effet, le Quartier Santé-Savoir se situe au centre de nombreux quartiers dont la vocation est bien établie ou en cours de revalorisation. La planification du Quartier Santé-Savoir tient compte des composantes urbaines et du rôle spécifique de chacun de ces quartiers pour assurer une transition harmonieuse de l'un vers l'autre. Ces quartiers contribueront à l'épanouissement du Quartier Santé-Savoir grâce à la complémentarité des éléments structurants qu'ils renferment.

Le Centre des Affaires

Ainsi, le Centre des Affaires, au Nord-Ouest, est le foyer de l'activité économique de la ville de Montréal; son rayonnement est international. L'aménagement du **Quartier International de Montréal (QIM)** et l'agrandissement du **Palais des congrès de Montréal** sont venus renforcer cette vocation et structurer un secteur longtemps délaissé depuis la construction de l'autoroute Ville-Marie. Le Centre des Affaires et le QIM renferment de nombreuses activités complémentaires à celles du CHUM tel que bureaux d'affaires, lieux de rassemblement (congrès, conférences), commerces, hôtels et restaurants.

Le Quartier Chinois

Le Quartier Chinois, immédiatement à l'ouest du Quartier Santé-Savoir possède une dimension historique, culturelle, économique et symbolique pour l'ensemble de la communauté. Il recoupe le Quartier Santé-Savoir dans sa partie Nord-Ouest auquel il se lie fonctionnellement par l'axe piétonnier de La Gauchetière.

Le Faubourg Saint-Laurent

Le Faubourg Saint-Laurent, quartier multifonctionnel, regroupe le **Quartier des spectacles** et le **Quartier Latin** avec le Campus de l'UQAM. Ce quartier cosmopolite est traversé par l'axe historique que constitue le boulevard Saint-Laurent et est un haut lieu de la diffusion et de la production des arts de la scène. Son programme d'actions à court terme prévoit, entre autres, la promotion de la construction résidentielle, la revitalisation de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent et le renforcement du Quartier Latin.

Le Vieux-Montréal

Le quartier historique du Vieux-Montréal, au Sud, est reconnu et protégé en vertu de la Loi sur les biens culturels du Québec. Le patrimoine qu'il renferme en fait un lieu touristique des plus animés. La **Cité administrative** (hôtel de ville) et le **Vieux-Port** contribuent à cette vocation et à cette animation.

Le Faubourg Québec

Le quartier Faubourg Québec, au sud-est, soutient le développement et consolide la vocation résidentielle du secteur.

Le quartier Centre Sud

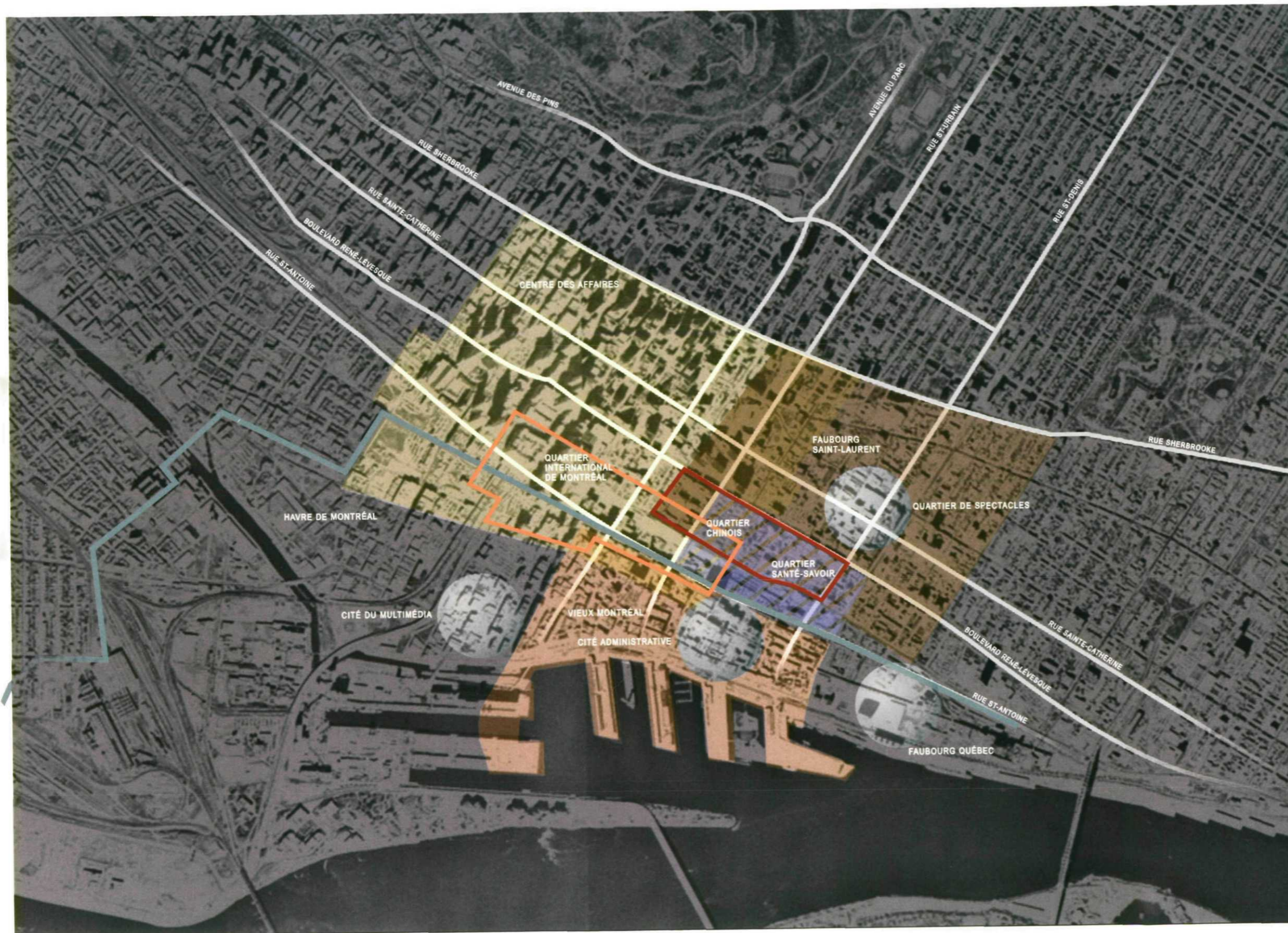
Le quartier Centre Sud, à l'Est, essentiellement résidentiel profitera au cours des prochaines décennies de ce dynamisme urbain et économique qui se dirige vers l'Est.

Le Havre de Montréal

Tout récemment, la Société du Havre de Montréal (SHM) est devenue un intervenant-clé dans le développement du secteur. Le périmètre d'intervention retenu par la SHM inclut la partie Sud du secteur d'insertion. Sa vision d'aménagement jusqu'en 2025 cible l'objectif ultime de rétablir le lien entre la Ville et son fleuve. La SHM insiste sur l'importance d'améliorer les accès routiers menant au fleuve, de faire du havre un milieu urbain animé tout au long de l'année et ce grâce à la fonction résidentielle et l'implantation de nouveaux équipements ciblant une clientèle hors pointe. C'est d'ailleurs la Société qui propose la mise en place d'un tramway comme système de transport collectif ainsi que le réaménagement de la station de métro Champ-de-Mars pour améliorer cette porte d'entrée au secteur.

LE POSITIONNEMENT URBAIN ET ÉCONOMIQUE
DU CHUM 2010 AU COEUR DU QUARTIER SANTÉ-SAVOIR

2035
LE QUARTIER SANTÉ-SAVOIR



GRUPE GAUTHIER BIANCAMANO BOLDUC

LA CARACTÉRISATION DES ÎLOTS ET LE POTENTIEL DE REDÉVELOPPEMENT

La programmation du Quartier Santé-Savoir

Le projet du CHUM 2010 cible le regroupement des fonctions de soins de santé, de recherche et d'enseignement dans le voisinage du 1000 Saint-Denis. La programmation du projet du CHUM prévoit un centre hospitalier universitaire de 250 000 mètres carrés, dont 37 500 mètres carrés destinés au centre de recherche et 17 500 à l'enseignement, et une capacité d'accueil environnante de 350 000 mètres carrés permettant d'accueillir les institutions reliées à la santé.

L'enjeu principal de la planification de ces composantes réside dans l'organisation spatiale harmonieuse des implantations immobilières dans le temps selon les opportunités. La structuration du Quartier Santé-Savoir, à l'image du développement historique des quartiers périphériques, se réalisera sur un horizon s'échelonnant sur la période 2004-2035. On assistera à terme à la réalisation d'un projet complet de requalification urbaine.

Le défi qui se pose est double : la création d'un milieu urbain intégrant le complexe multifonctionnel du CHUM au quartier environnant et la gestion des interfaces fonctionnelles avec les quartiers périphériques. Une connaissance détaillée du milieu d'insertion s'avèrera essentielle. Cette connaissance doit notamment tenir compte des caractéristiques des îlots et de leur potentiel de redéveloppement.

La caractérisation des îlots

Les îlots du futur Quartier Santé-Savoir présentent des gabarits variant entre 50 et 185 mètres de largeur. Selon le gabarit, ils se regroupent en trois catégories soit les îlots de petit, moyen et grand gabarits. Dans le souci de préserver la trame ou d'en assurer la continuité, l'implantation des activités du futur Quartier Santé-Savoir sera respectueuse du gabarit existant. Ainsi, les îlots de petit gabarit sont propices à accueillir les fonctions résidentielles et commerciales et les îlots de moyen gabarit peuvent accueillir des fonctions institutionnelles et commerciales. Les îlots de grand gabarit, qui sont le résultat de remembrements réalisés dans le passé, accueillent les grands complexes multifonctionnels et les équipements institutionnels.

La caractérisation des îlots permet de constater que la partie Ouest du futur quartier offre un grand potentiel au développement et au redéveloppement. En effet cette partie du territoire renferme de nombreux îlots sous utilisés, tel que les stationnements, qui sont propices au développement.

La partie Est est caractérisée par la présence de trois îlots d'espace public et l'îlot de l'ancienne gare Viger destiné au redéveloppement. Cette partie du territoire renferme aussi quelques îlots pouvant être consolidés à long terme dans une perspective de complémentarité avec les actifs du CHUM.

Le potentiel de redéveloppement

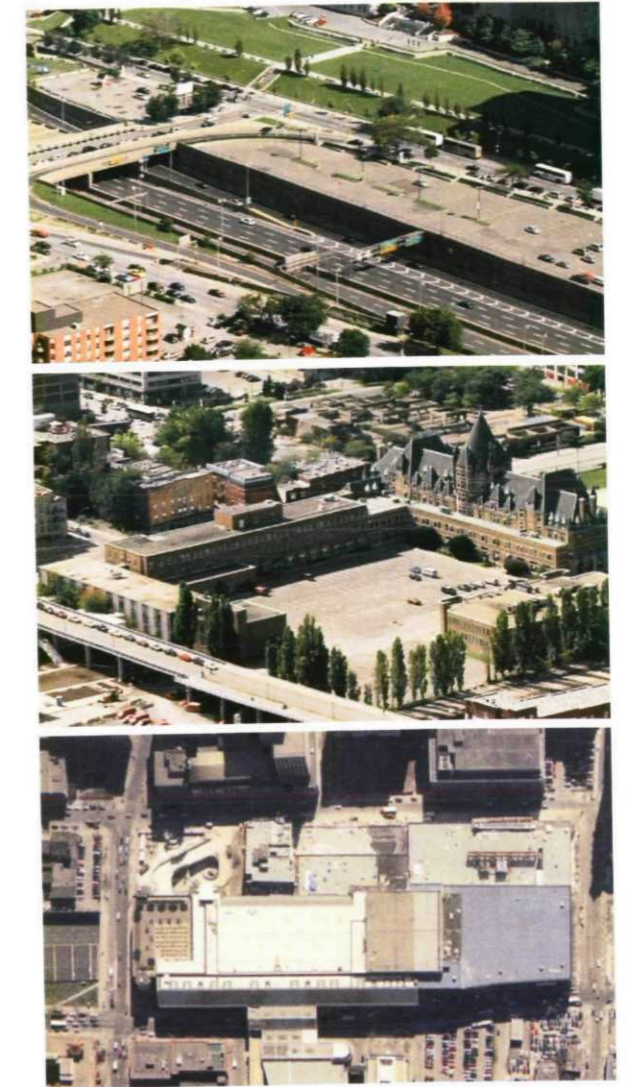
Les analyses antérieures produites pour l'implantation du CHUM dans le quartier, ont démontré que le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie et le redéveloppement de quelques îlots à proximité du CHUM offrent un potentiel de construction de 350 000 mètres carrés⁽²⁾.

Le secteur à l'étude renferme aussi quelques terrains vacants pouvant accueillir des projets d'insertion destinés à de l'habitation, des commerces, des espaces publics et des activités complémentaires à celles du CHUM. Ces terrains couvrent près de 26 000 mètres carrés de superficie disponible à l'intérieur du secteur à l'étude; ils offrent un potentiel de construction d'environ 90 000 mètres carrés⁽³⁾ qui s'ajoute aux 350 000 mètres carrés identifiés précédemment.

(2) Calculé selon un taux d'implantation de 75% avec une hauteur maximale de 6 étages

(3) Calculé selon un taux d'implantation de 70% avec la hauteur maximale autorisée en vertu de la réglementation en vigueur

LA CARACTÉRISATION DES ÎLOTS



-  ÎLOTS DÉDIÉS AU FUTUR CHUM
-  ÎLOTS DÉDIÉS À LA SANTÉ (EXISTANT)
-  ÎLOTS HABITATION (NON DISPONIBLE)
-  ÎLOTS PARC (VERDURE)
-  ÎLOTS STATIONNEMENT (DISPONIBLE)
-  ÎLOTS POUVANT ÊTRE CONSOLIDÉS À LONG TERME
-  ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE INTÉRESSANTS

LE PROJET DE CRÉATION DU QUARTIER SANTÉ-SAVOIR: UNE VISION D'AMÉNAGEMENT POUR L'AN 2035

Élément catalyseur de la dynamique d'insertion du CHUM dans son environnement immédiat, le Quartier Santé-Savoir s'inscrit en continuité et en soutien aux missions du CHUM. Tous les aménagements et les constructions doivent refléter cette mission sociale et urbaine.

LA CHARTE DU QUARTIER SANTÉ -SAVOIR

La création du Quartier Santé-Savoir nous interpelle par sa thématique structurante de la santé. Le défi consiste donc dans l'émergence d'un environnement urbain qui se positionne en soutien des missions du CHUM. La guérison urbaine d'un milieu déstructuré, mais aussi celle de la création d'un centre de santé urbain où l'aménagement témoigne de la fonction première du centre hospitalier et de ses différentes composantes.

Les projets récents de construction de centres hospitaliers en Amérique et en Europe ont, règle générale, axé leur implantation sur un concept de bon voisinage et d'interrelation avec la communauté avoisinante. Il se dégage de ces nombreuses réalisations des composantes stratégiques que nous regroupons dans une nouvelle philosophie urbaine sous l'appellation de Charte du Quartier Santé-Savoir.

La charte du Quartier Santé-Savoir regroupe douze thèmes définissant les orientations d'aménagement à réaliser pour soutenir les missions du CHUM, la création d'un environnement propice à la guérison et l'animation constante du quartier.



MIXITÉ

Le quartier devra comprendre en plus des fonctions de soins de santé, de recherche et d'enseignement, une mixité de fonctions et d'usages tels que l'habitation, les commerces, les services et les lieux de travail. On cherchera ainsi à assurer une présence dans ce lieu en toute heure de la journée pour les différents usagers du CHUM.



LE CONFORT ET BIEN-ÊTRE

Le confort et le bien-être de tous les usagers du quartier doivent être assurés par l'aménagement de places et de parcs, par des rues piétonnes et par l'élimination des nuisances sonores et de la pollution. On cherchera à favoriser les déplacements en transport en commun.



HABITABILITÉ

Déoulant de la mixité des fonctions, l'habitabilité se définit comme la priorisation de la qualité de vie d'un milieu résidentiel. Un environnement urbain de qualité pourra promouvoir une meilleure qualité de vie et un quartier en santé où il fait bon vivre et s'épanouir. Il assure la coexistence harmonieuse des utilisateurs et des fonctions.



CONVIVIALITÉ

L'aménagement de rues piétonnes et places de rencontres et d'échanges comme les cafés ajoutera à la convivialité des lieux en permettant notamment aux usagers du CHUM de fréquenter confortablement le quartier environnant. La convivialité du quartier sera aussi renforcée par une architecture à l'échelle humaine et d'un gabarit respectueux du milieu par rapport à la hauteur et aux marges de recul.



PERMÉABILITÉ

La perméabilité s'appliquera à l'accessibilité du centre hospitalier par les patients, les usagers, les employés et les résidents. Le centre hospitalier sera un lieu accessible. La perméabilité fera aussi en sorte que le quartier ne sera pas coupé de ses voisins et ne sera pas perçu comme un ghetto.



SERVICES

La présence de services à l'intention des patients, des usagers, des employés et des résidents est un élément catalyseur de la dynamique du quartier. Du point de vue économique, on cherchera à encourager l'économie locale du quartier par de petits marchés et commerces de services.



SÉCURITÉ

Pour l'ensemble de la population qui transite ou réside dans le quartier, la sécurité du quartier est l'un des éléments fondamentaux. L'aménagement urbain, le contact à la rue et l'éclairage doivent assurer en tout temps la sécurité des usagers et des résidents ainsi que faciliter la surveillance des lieux publics. Par le fait même, les points d'interactions entre le piéton et les déplacements véhiculaires doivent être minimisés.



STABILITÉ

Une stabilité sociale du quartier assure le maintien d'une meilleure qualité de vie et de santé dans la communauté. On encouragera ainsi l'appropriation du quartier par l'ensemble de sa population afin d'en renforcer l'identité et le sentiment d'appartenance.



CENTRE D'ART

Les espaces publics seront des lieux d'insertion d'œuvres d'artistes locaux tels que sculptures urbaines et installations permettent de promouvoir l'identité locale du quartier. Les œuvres d'art agissent également comme élément de rassemblement et points de repère dans le quartier.



AIRES DE REPOS ET JARDINS

L'aménagement d'aires de repos et de jardins favorisera la détente et encouragera les interactions sociales des patients, des usagers, des employés et des habitants du quartier. Chaque voisinage devrait disposer d'un parc ainsi que de jardins à l'intention des résidents.



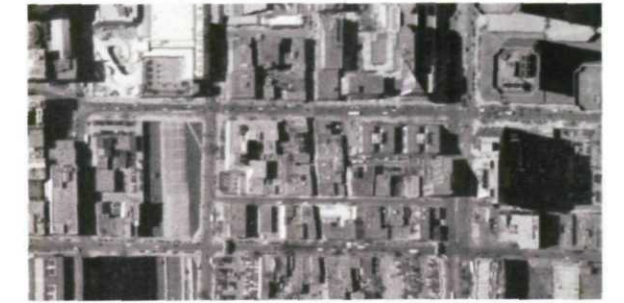
ENSOLEILLEMENT

L'ensoleillement est partie intégrante du processus de guérison. La disposition judicieuse des bâtiments et de leur hauteur favorisera l'ensoleillement naturel des rues et des aires publiques. On veillera également à maximiser l'ensoleillement dans les immeubles et les cours privées.



ÉCOLOGIE - QUARTIER VERT

L'aménagement de parcs et d'espaces verts, l'aménagement de toits verts sur certaines toitures, le recyclage des matériaux ainsi que l'économie énergétique seront privilégiés afin de promouvoir l'approche écologique du développement urbain. On cherchera à minimiser le gaspillage des ressources naturelles, notamment l'eau, par la mise en place de mécanisme de réutilisation et d'autosuffisance au niveau du quartier.



LES ÉLÉMENTS STRUCTURANTS

Les quartiers périphériques déterminent plusieurs composantes structurantes au Quartier Santé-Savoir dont il convient de gérer les interfaces. On y retrouve des équipements diversifiés et des axes structurants qui contribueront à la formation du Quartier Santé-Savoir et à son caractère multifonctionnel.

Les équipements

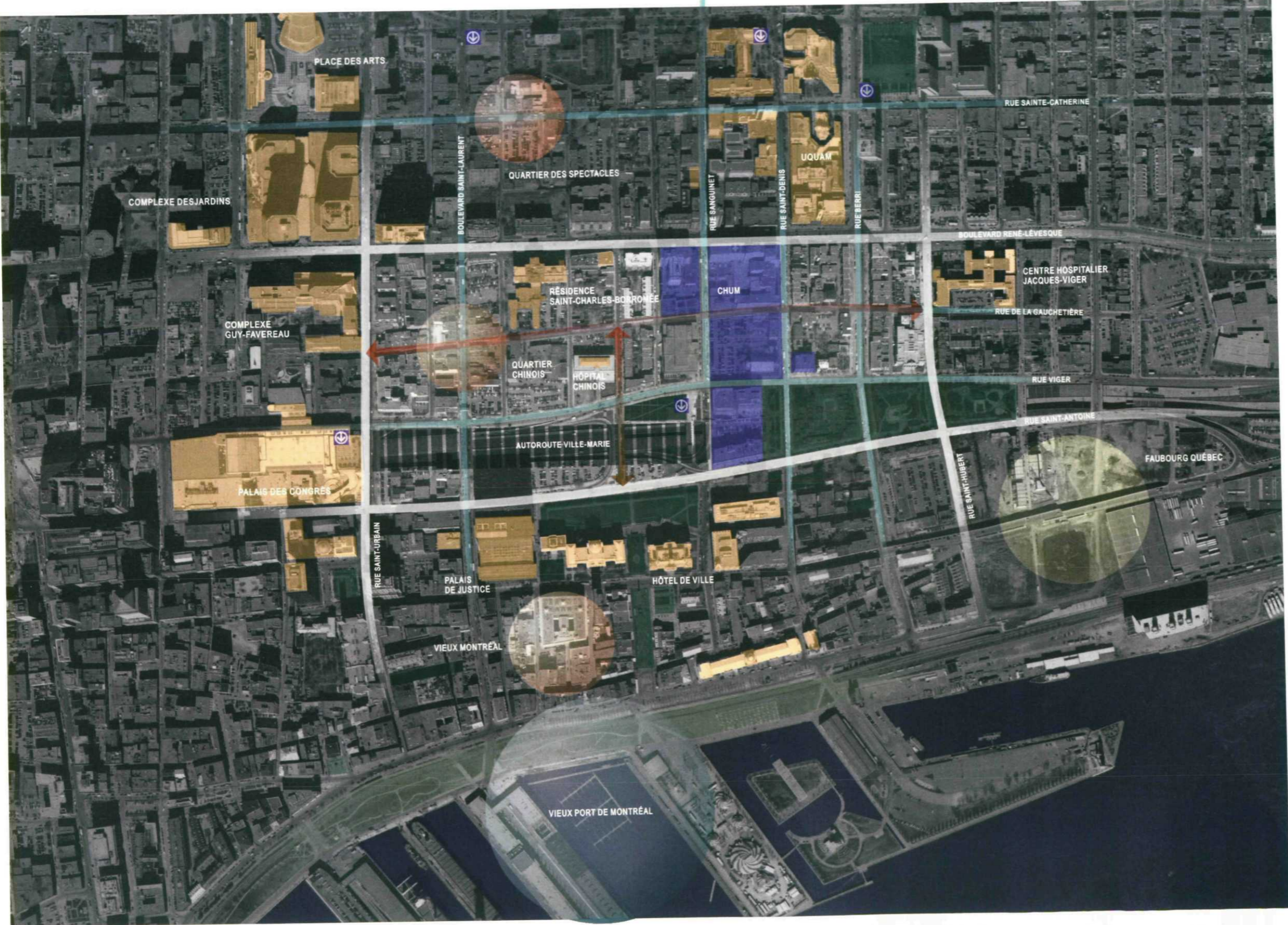
Outre le CHUM et ses composantes, les équipements présents sur le territoire proposent des fonctions culturelles, administratives, récréatives, résidentielles, commerciales et institutionnelles de santé et d'enseignement. La limite Ouest du secteur est formée de deux complexes multifonctionnels, qui offrent des espaces administratifs et commerciaux, ainsi qu'un centre de congrès d'envergure internationale. Ces édifices sont reliés au réseau piétonnier souterrain qui sillonne le Centre-ville. Au sud, on relève la présence de la cité administrative, regroupant l'Hôtel de Ville et le Palais de Justice, l'arrondissement historique du Vieux-Montréal et les installations culturelles et récréatives du Vieux-Port. Au Nord-Est se situe le campus de l'Université du Québec à Montréal regroupant les pavillons d'enseignement, des résidences universitaires et un centre sportif. Le secteur à l'étude est ponctué de musées, de places publiques et d'espaces verts. En matière de santé, il renferme un hôpital, trois CHSLD et un CLSC tous distribués le long d'un corridor Est-Ouest entre le boulevard René-Lévesque et la rue de La Gauchetière.

Les réseaux d'échanges urbains

Le réseau de circulation présente de nombreux axes structurants reliant les équipements entre eux et le secteur aux quartiers avoisinants. Au cœur du secteur quatre axes routiers Est-Ouest captent la circulation locale et supra-locale. Ces axes sont le boulevard René-Lévesque, la rue Saint-Antoine, l'autoroute Ville-Marie (A-720) et la rue Viger. Les principaux axes Nord-Sud sont les rues Saint-Laurent et Berri qui traverse le secteur jusqu'au Vieux-Port, les rues Saint-Urbain, Saint-Denis et Saint-Hubert qui sont des voies d'accès au secteur ainsi que la rue Sanguinet qui capte la circulation en provenance de l'autoroute Ville-Marie. Le boulevard Saint-Laurent constitue aussi un axe historique servant d'interface entre l'Ouest et l'Est de Montréal.

La rue de La Gauchetière est l'axe de liaison entre les équipements de santé du secteur. Son caractère distinctif et sa faible emprise font appel à un aménagement particulier qui a avantage à prendre forme par sa conversion en axe piétonnier. La rue Hôtel-de-ville constitue le trait d'union entre le quartier et le Vieux-Montréal.

En ce qui a trait au transport collectif, le quartier est aussi desservi par quatre stations de métro dont une située aux abords du CHUM.



-  CHUM 2010
-  ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS
-  AXES STRUCTURANTS
-  RÉSEAU PÉDESTRE
-  ESPACES VERTS

LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER SANTÉ-SAVOIR

Le concept d'aménagement du Quartier Santé-Savoir s'articule autour du nouveau CHUM et de ses fonctions de soins, d'enseignement et de recherche. Il s'inspire de la « Charte du Quartier Santé-Savoir » définie précédemment.

Préconisant une approche holistique, le projet d'aménagement vise un équilibre fonctionnel, social et environnemental qui saura répondre aux aspirations et attentes des résidants, des visiteurs, des intervenants en santé, en recherche et en enseignement mais aussi, et avant tout, au bien-être des personnes. Cette approche fait appel à la notion de développement durable. Ceci pourrait se traduire par l'application de normes visant une performance énergétique optimale telles que celles édictées par la US Green Council Buildings pour son système LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*).

Les grandes composantes du concept d'aménagement proposé s'articulent autour de trois entités complémentaires: un centre hospitalier (CHUM), un campus urbain et un quartier.

LE CHUM 2010

Le complexe hospitalier du CHUM est situé à l'intersection de la rue Saint-Denis et du boulevard René-Lévesque. Il est érigé sur quatre îlots et est traversé par les rues de La Gauchetière, Saint-Antoine, Sanguinet et Saint-Denis. Sa volumétrie s'intègre au cadre urbain adjacent tout en atteignant une plus forte densité au moyen d'une verticalité en sa partie centrale et en bordure du boulevard René-Lévesque. Son implantation sur une superficie relativement restreinte est rendue fonctionnelle par une planification des espaces en hauteur. Cette hauteur est en continuité avec l'expansion du Centre de Montréal vers l'est et constituera un nouveau repère urbain pour ce secteur. La continuité des espaces internes du CHUM s'articule par la construction d'un bâtiment-pont au-dessus de la rue de La Gauchetière et par des passerelles aériennes assurant les liens entre les bâtiments qui forment le CHUM. La rue de La Gauchetière, lieu privilégié de rencontres, traverse la partie centrale et fait corps avec le bâtiment par l'aménagement d'un atrium.

Le campus urbain

Le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie devient le site de l'implantation du campus urbain du CHUM. La transformation de ce corridor à ciel ouvert, qui déstructure le secteur, en un lieu structuré et structurant voué à la santé et au savoir permet non seulement de retisser les liens avec le Vieux-Montréal mais aussi de relier le Square Viger au Quartier International de Montréal et au Palais des Congrès par l'aménagement d'une promenade.

Les édifices qui forment le campus se distribuent sur quatre îlots dont trois créés par le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie. Les bâtiments sont d'un gabarit moyen et reliés entre eux, au besoin, par des passerelles aériennes.

Le concept de campus s'applique habituellement à une implantation extensive des bâtiments dans des espaces dégagés; ici le concept de campus urbain fait appel à un élément intégrateur, soit la promenade piétonne, aménagé au centre du campus; c'est en fait une promenade verte surélevée par rapport aux rues avoisinantes, ponctuée d'aménagements contribuant à la quiétude du lieu et favorisant les échanges mais aussi la détente. La promenade continue et aérienne, franchit les rues transversales en passerelles, favorisant une circulation véhiculaire et piétonne sécuritaires et sans conflit. Des belvédères urbains offrent également des vues distinctives sur le quartier et sa périphérie.

La gare Viger, située dans la portion Sud-Est du secteur, pourrait accueillir l'expansion future des activités reliées au CHUM telles que l'enseignement, la recherche et la promotion de la santé. Cet édifice est relié au campus par son accès au Square Viger et la promenade verte qui traverse le campus.

Le Quartier Santé-Savoir

Le Quartier Santé-Savoir s'articule autour du CHUM et de son campus tout en assurant une diversification des activités qu'il accueille à l'intérieur de ses limites (les rues Saint-Urbain à l'Ouest, René-Lévesque au Nord, Saint-Hubert à l'Est et Saint-Antoine au Sud). L'équilibre de ses fonctions contribue à l'animation constante du lieu. Outre les établissements de santé, d'enseignement et de recherche, le territoire s'anime d'une fonction résidentielle répondant aux besoins d'une clientèle diversifiée, ainsi que des activités commerciales et de services. Malgré l'envergure des équipements, son échelle est humaine et s'harmonise aux gabarits des quartiers avoisinants.

La rue de La Gauchetière et la promenade verte sont les axes privilégiés pour les déplacements internes piétonniers du quartier.

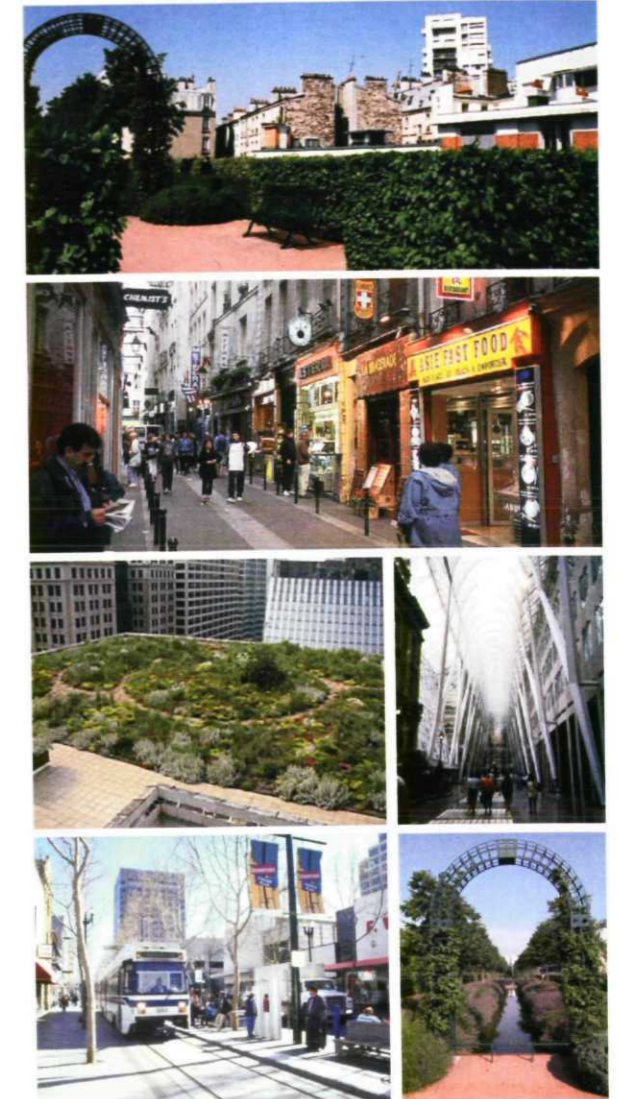
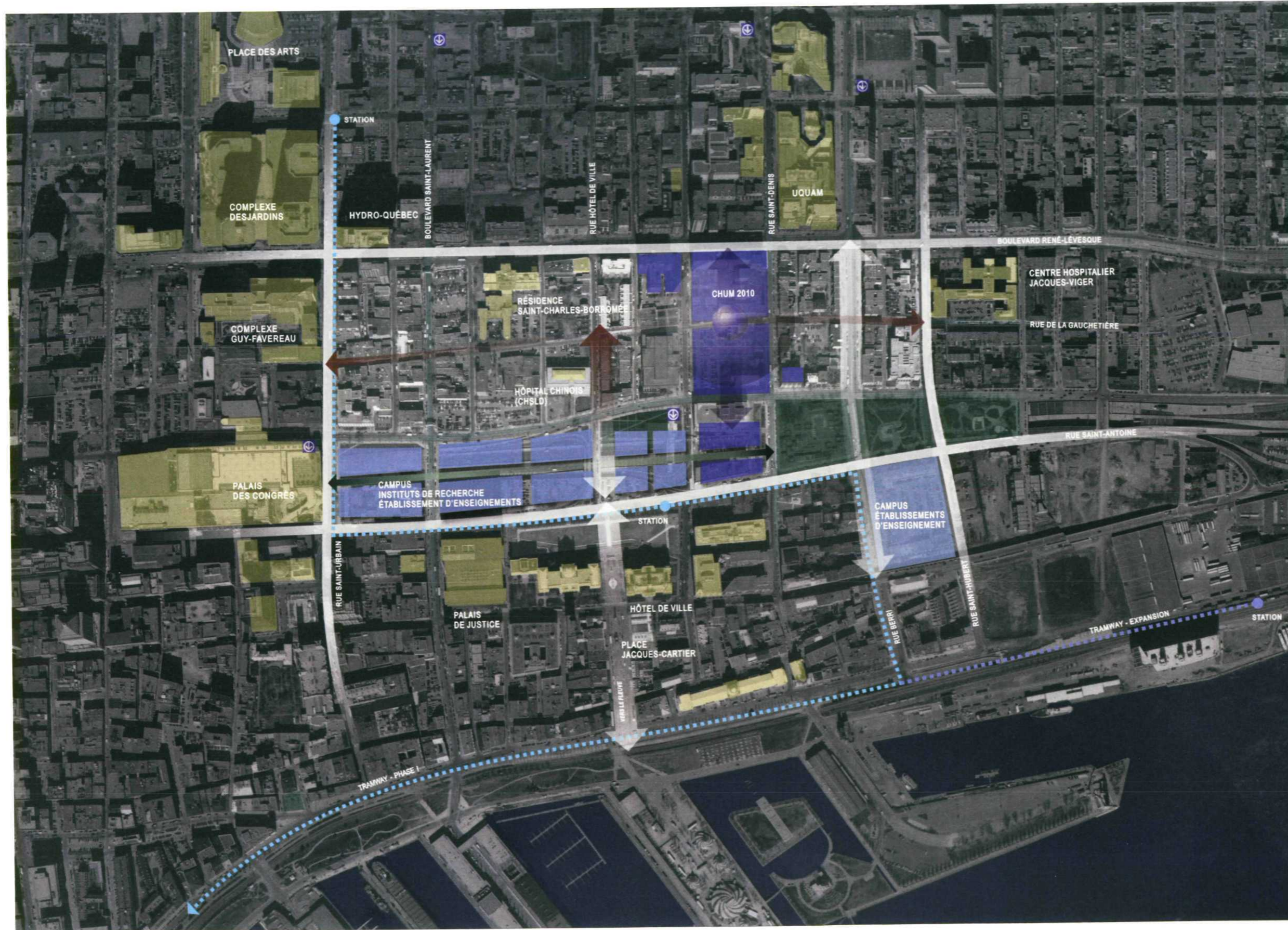
Les modes de transport alternatifs sont valorisés. L'aménagement du quartier favorise les déplacements piétons pour relier les équipements entre eux grâce aux belvédères urbains, à la promenade verte et à la conversion de la rue de La Gauchetière en rue piétonne en continuité du mail piétonnier du quartier Chinois, entre les rues Saint-Laurent et Saint-Hubert. Le quartier est desservi par quatre stations de métro dont deux directement sur le territoire. De plus, il est susceptible d'accueillir un système de transport collectif, tel un tramway, qui sillonnerait son territoire et le relierait au Havre de Montréal ainsi qu'au Centre-Ville. Le quartier est relié au réseau cyclable métropolitain notamment par la piste aménagée sur la rue Berri.








Outre le parc linéaire et le square Viger, son territoire est ponctué de placettes favorisant les échanges, l'animation mais aussi la détente.

La fonction résidentielle poursuit sa progression en s'insérant dans la trame urbaine existante et la fonction commerciale se concentre aux abords de la rue de La Gauchetière, au rez-de-chaussée des immeubles.

LE CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER SANTÉ-SAVOIR

2035
LE QUARTIER SANTÉ-SAVOIR



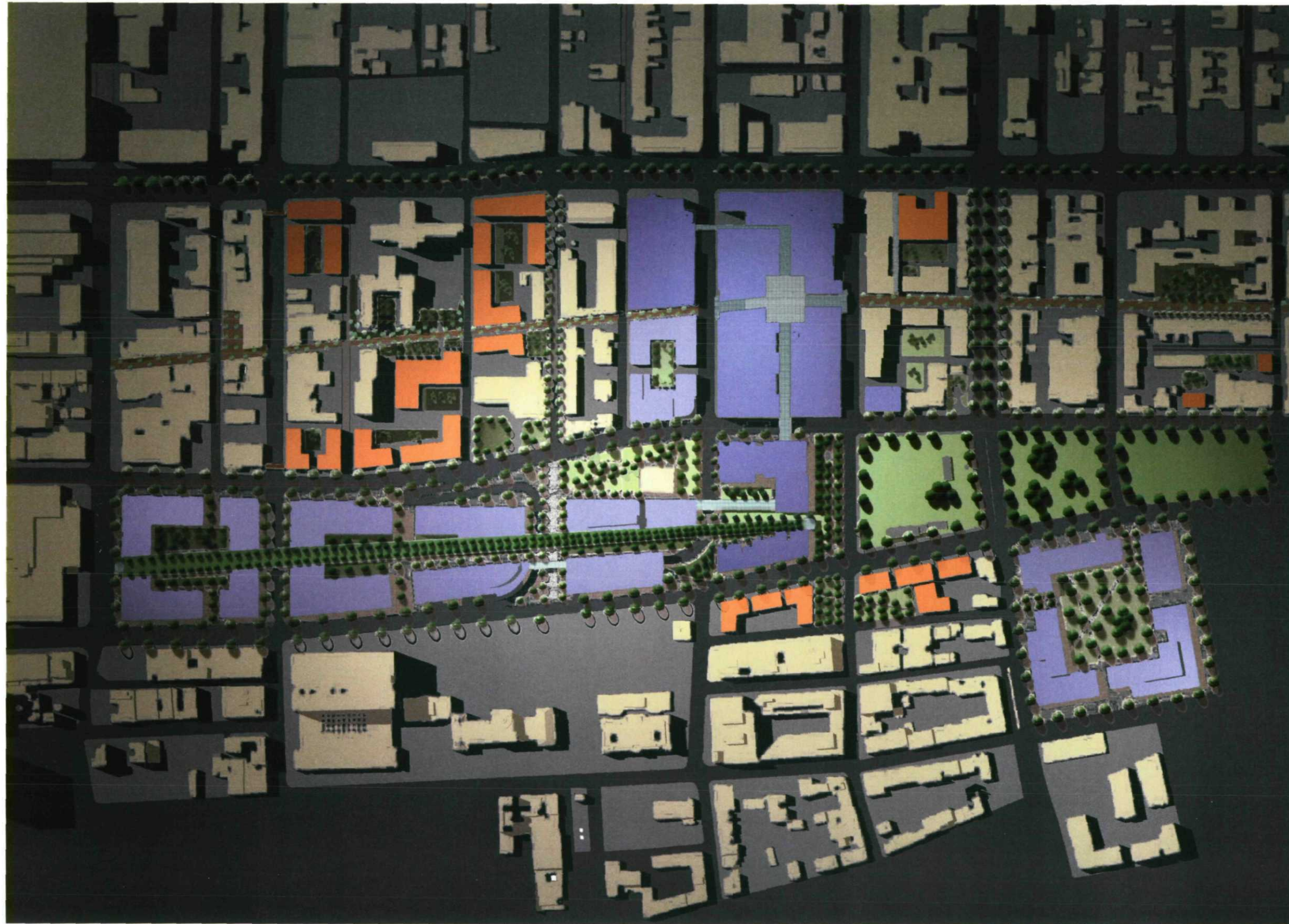
-  CHUM 2010
-  CIRCULATION INTERNE
-  CAMPUS
-  RUE PIÉTONNE
-  RÉSEAU PÉDESTRE
-  PROMENADE VERTE
-  ESPACES VERTS

GROUPE GAUTHIER BIANCAMANO BOLDUC

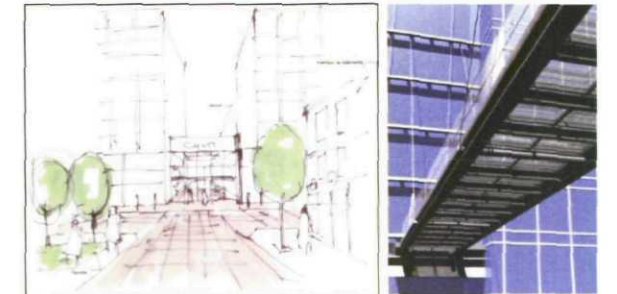
LE PLAN IMAGE

Le Quartier Santé-Savoir s'affirmera, d'une part, par la présence de grands équipements institutionnels reliés à la santé et au savoir mais aussi par la qualité de l'environnement bâti et des aménagements paysagers qu'il propose, par la mixité des fonctions qu'il accueille ainsi que par son respect des milieux environnants et de la trame urbaine existante.

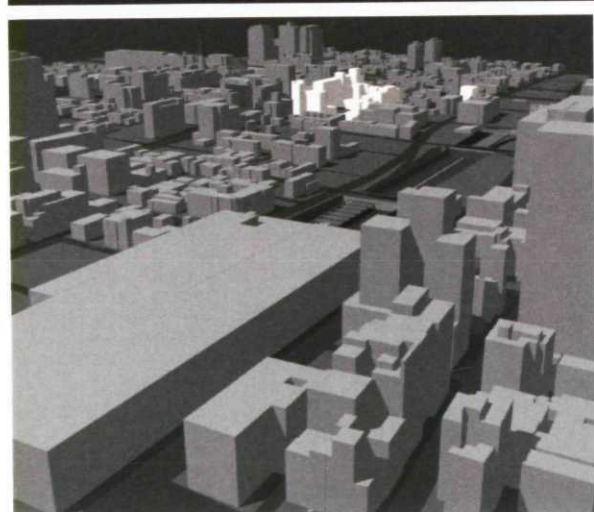
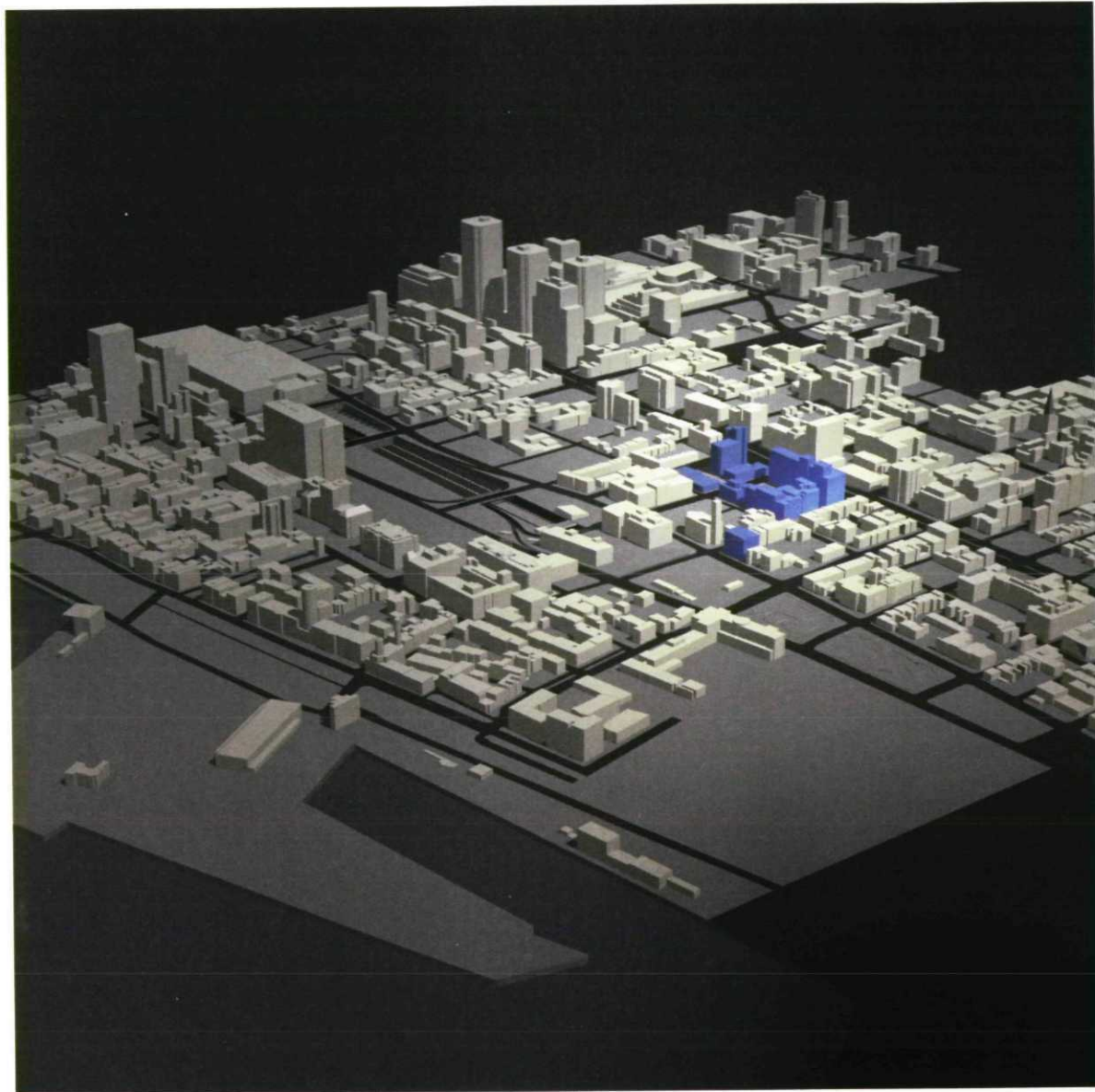
LE PLAN IMAGE

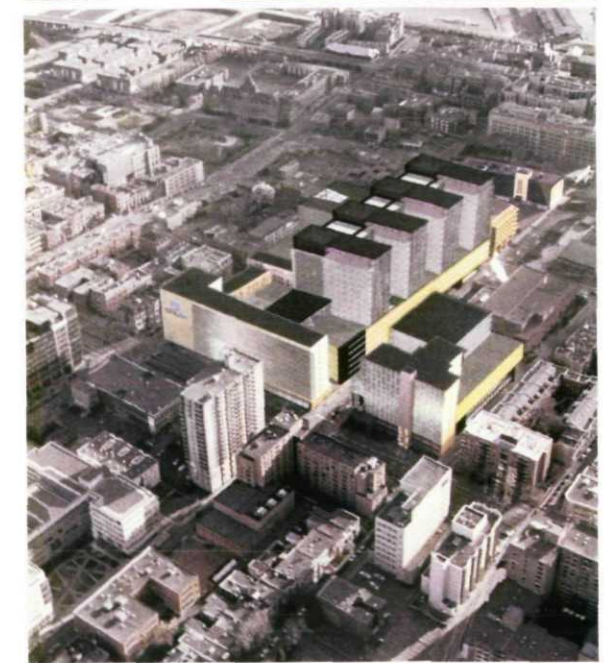
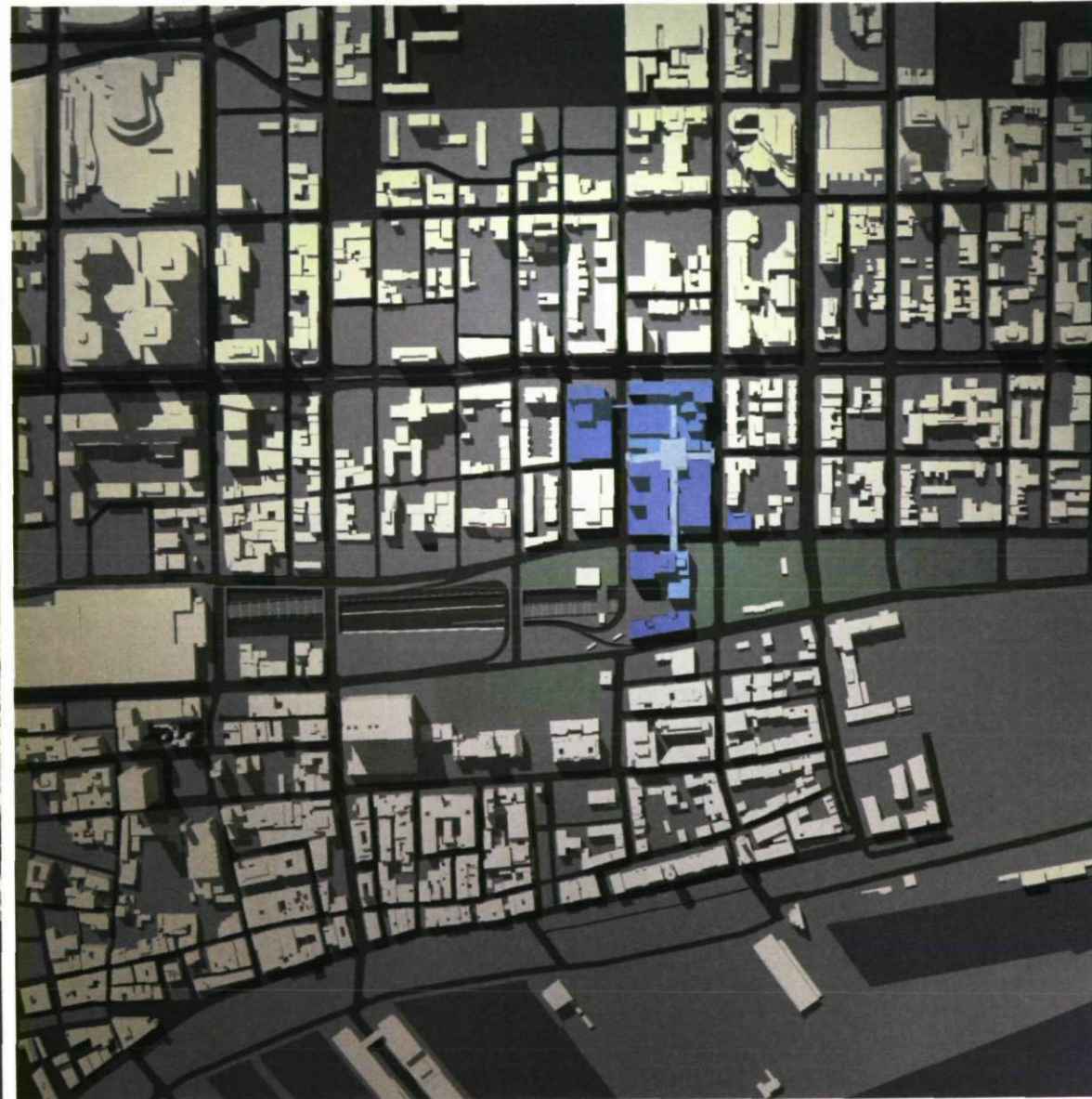
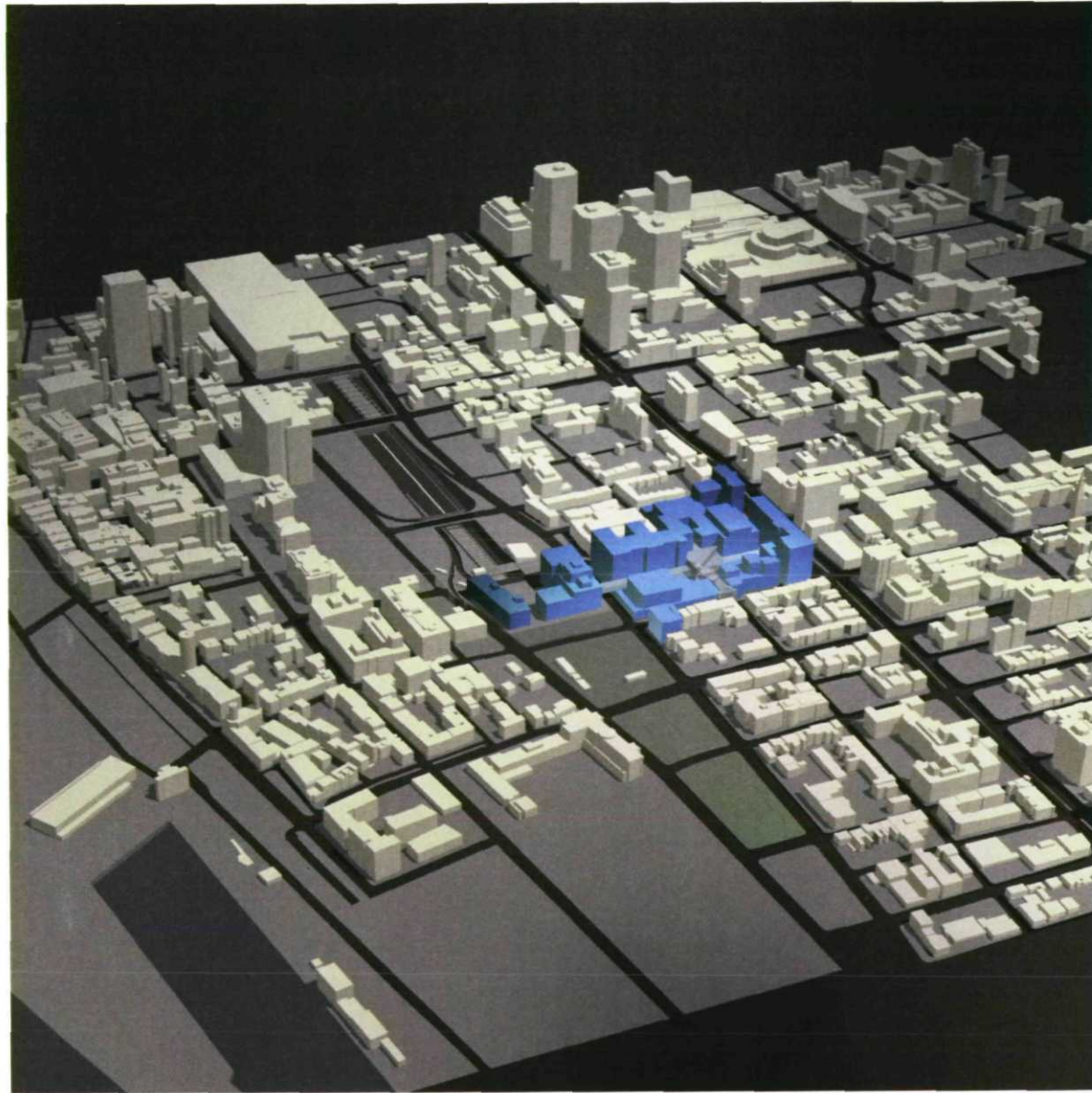


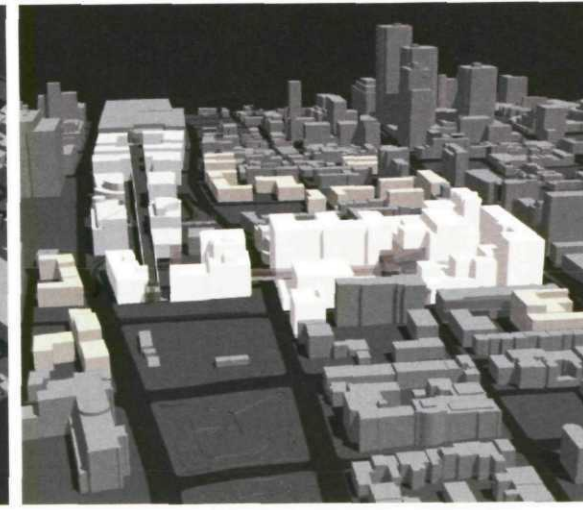
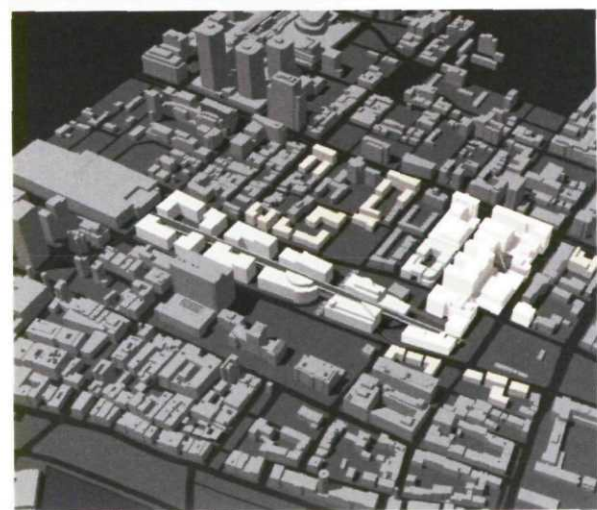
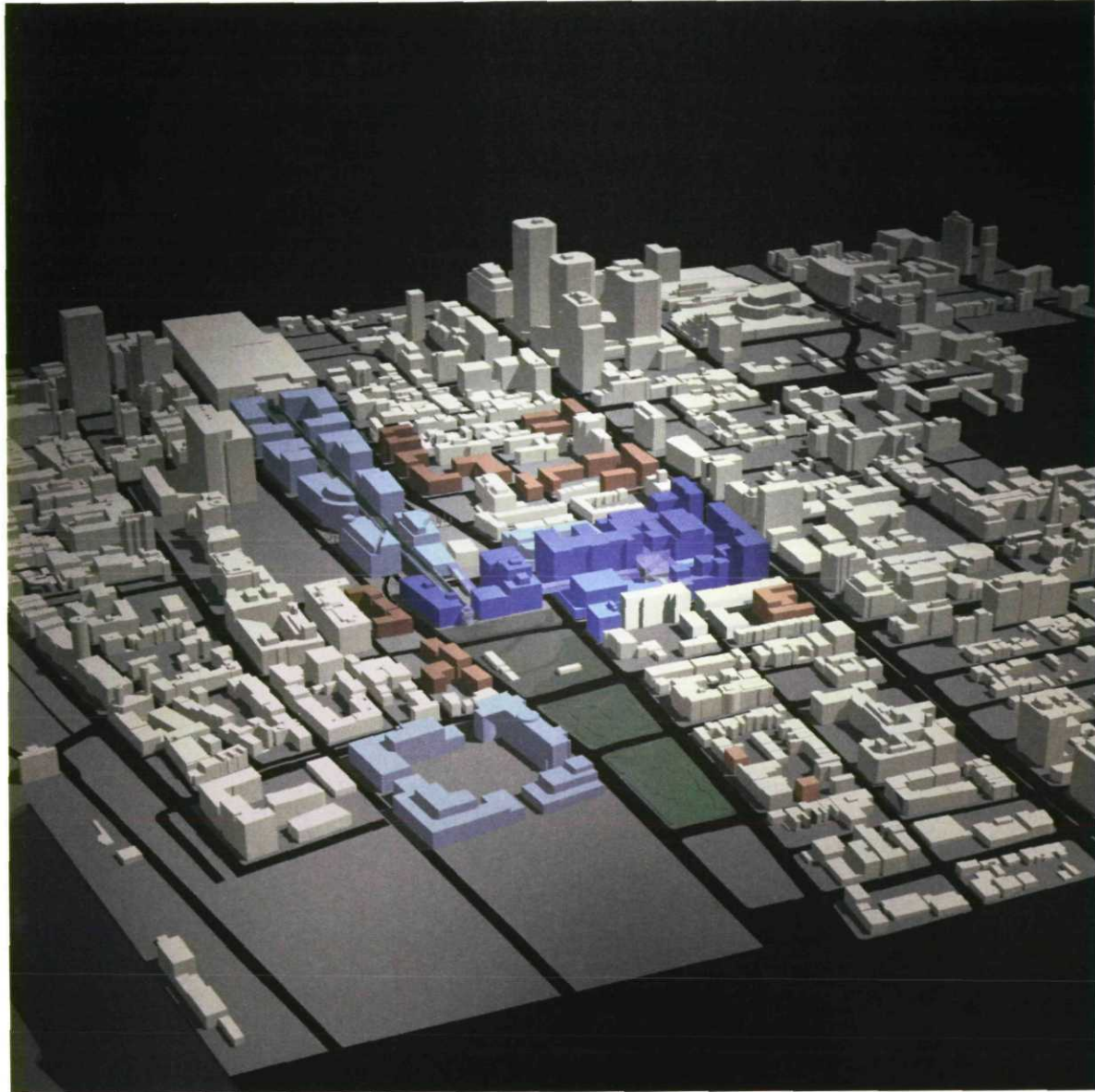
2035
LE QUARTIER SANTÉ-SAVOIR



GROUPE GAUTHIER BIANCAMANO BOLDUC







LE PHOTO MONTAGE
DU QUARTIER SANTÉ-SAVOIR

2035
LE QUARTIER SANTÉ-SAVOIR



LES PHASES DE RÉALISATION

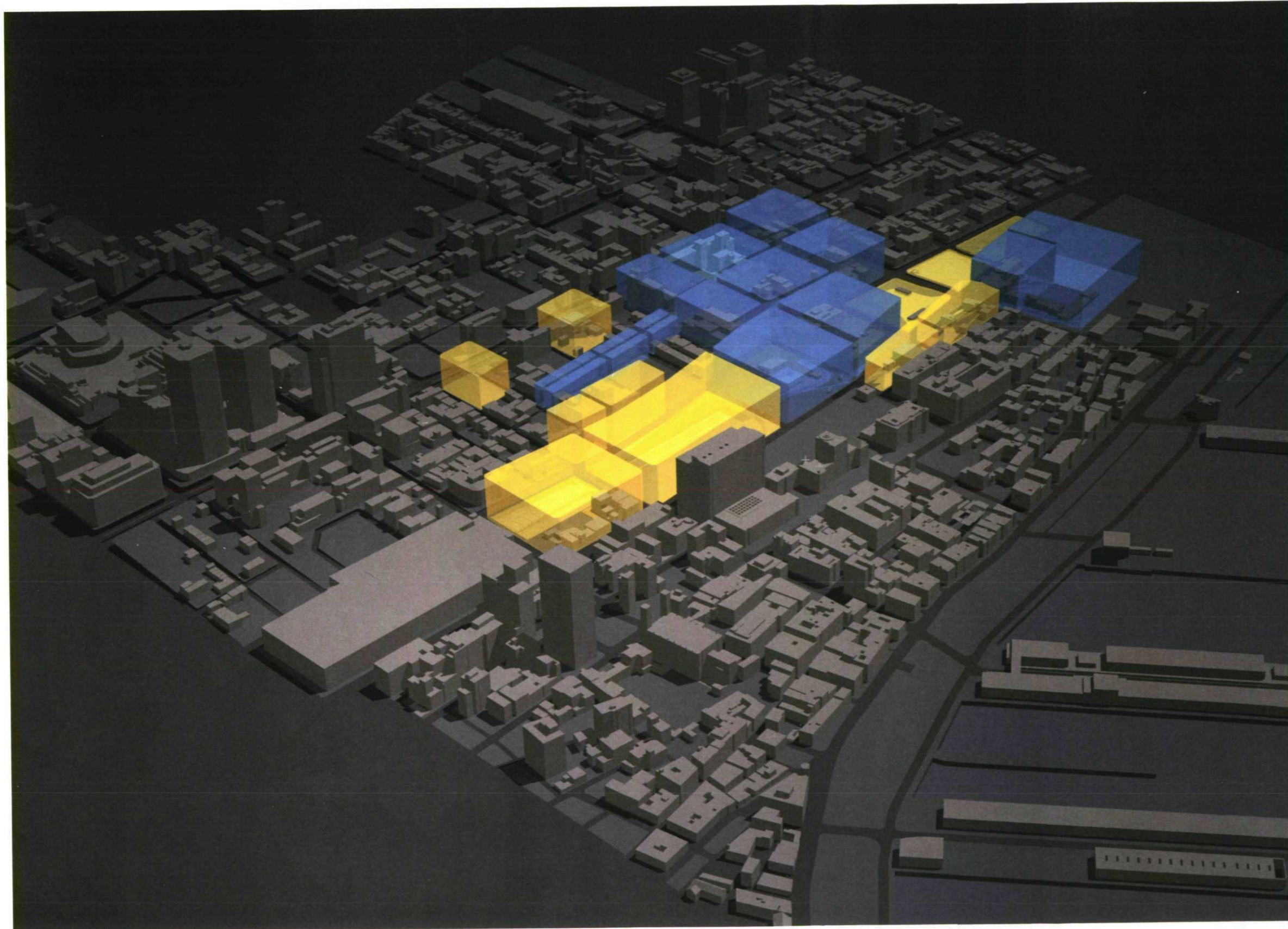
Les phases de réalisation du Quartier Santé-Savoir sont définies à l'intérieur d'un horizon de trente ans. Ainsi, le quartier santé-savoir devrait atteindre sa pleine maturité à l'aube de l'an 2035.

PHASE 1 : 2004 - 2014

Dans un premier temps, le projet du CHUM 2010 initiera l'insertion du complexe hospitalier au cœur du quartier ce qui aura pour effet de susciter le développement des terrains qui le bordent. Parallèlement, la rue de La Gauchetière sera transformée en rue piétonne. Ceci stimulera le développement des terrains aux abords de cette allée. Le réaménagement et l'agrandissement des locaux de l'ancienne gare Viger pour accueillir des institutions reliées au CHUM pourront aussi être complétés.

PHASE 2 : 2015 - 2035

L'implantation du campus et de la promenade verte constituent la dernière phase de réalisation du quartier en raison des travaux d'envergure devant être réalisés préalablement. Cette phase comprendra aussi la complétion des aménagements et le développement des terrains dans la partie Ouest du quartier.



PHASE I
2004 - 2014

PHASE II
2015 - 2035

- Arkéos inc.; *Agrandissement du Palais des Congrès – Étude de potentiel archéologique*; 1999; 79 p
- Benoît, Michèle; Gratton, Roger; *Pignon sur rue – Les quartiers de Montréal*; Guérin; 1991; 393 p
- Charney, Melvin; *Le faubourg Saint-Laurent, d'un savoir urbain à une vision éclairée du développement du faubourg*; 1990; 81 p
- Corporation immobilière; *Proposition du mouvement desjardins – Palais des Congrès*; 1977; 34 p
- Corporation de développement du Faubourg Saint-Laurent; *Bilan des activités 2003-2004 et programme d'action 2004-2005*; juillet 2004, 16 p
- Daniel Arbour et Associés – Ville de Montréal; *Recouvrement de l'autoroute Ville-Marie entre les rues St-Urbain et Sanguinet – Rapport final*; 2004; 75 p
- Daniel Arbour et Associés; *CHUM 2010 – 1000 Saint-Denis – Intégration urbaine*; 2004
- Fournier Gersovitz Moss et associés; *Étude patrimoniale: Site du nouveau Palais des Congrès de Montréal*; 1997; 34 p
- Gouvernement du Québec – Comité interministériel; *Les droits aériens de l'autoroute Ville-Marie : rapport synthèse – Décret 2160.84*; 1985; 49 p
- Groupe Cardinal Hardy – Ville de Montréal; *Réaménagement du Square Viger*, Montréal; 2004
- Jean-Claude Lahaye et Associés; *UQAM centre-ville: étude des possibilités d'implantations de l'Université du Québec à Montréal sur le site «Berri-De-Montigny» et sur le site « Place des Arts-Kennedy »*; 1970; 53 p
- Lauzon, Gilles; Forget, Madeleine; *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*; Les publications du Québec; 2004; 292 p
- Malo, Pierre et Paquet; *Projet d'aménagement de l'autoroute Ville-Marie : étude du secteur*. Stage universitaire; 1987; 112 p
- Société d'habitation et de développement de Montréal; *Le Carré Viger – Le Faubourg Québec*; 1991
- Société du Havre de Montréal; *Havre de Montréal, vision 2025 : la ville et son fleuve, une proposition pour l'avenir*; 2004; 30 p
- The Boston Consulting Group, MBC; MassBiotech 2010 - achieving global leadership in the life-sciences economy; 2002; 64 p
- Ville de Montréal; *Secteur de planification particulière de l'autoroute Ville-Marie*; 1991; 44 p
- Ville de Montréal; *Le plan de développement du quartier chinois*; 1998; 56 p
- Ville de Montréal; *De l'intégration urbaine de la Grande bibliothèque du Québec au boulevard Berri : avant projet de mise en valeur des abords de la grande bibliothèque et de la rue Berri*; 2000; 25 p
- Ville de Montréal; *Plan d'urbanisme de Montréal – version préliminaire*, avril 2004
- Ville de Montréal – Arrondissement Ville-Marie; *Chapitre de l'arrondissement de Ville-Marie – rapport final*, août 2004
- Commission de toponymie du Québec, <http://www.toponymie.gouv.qc.ca>

